

BIBLIOTHÈQUES DÉPARTEMENTALES

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2013-2016
SYNTHÈSE NATIONALE



Ministère de la Culture
DGMIC - Service du Livre et de la Lecture
Observatoire de la lecture publique
182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01



Bibliothèques départementales

Données d'activité 2013 à 2016

Synthèse nationale



Bibliothèques départementales Données d'activité 2013 - 2016

Synthèse nationale

Ce rapport a été élaboré par
le Ministère de la Culture -
Direction générale des médias et des industries culturelles -
Service du Livre et de la Lecture -
Observatoire du livre et de la lecture.
Le traitement des données a été réalisé par la société TMO
Régions.

Ministère de la Culture

DGMIC - Service du Livre et de la Lecture
Observatoire de la lecture publique
182 rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

www.culture.gouv.fr

/
Remerciements:

Le Ministère de la Culture remercie l'ensemble des conseils départementaux et des bibliothèques qui ont bien voulu répondre à l'enquête nationale qu'il conduit, pour leur effort constant en vue de la complétude et de l'exactitude des données collectées. Il tient également à remercier l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD) pour son implication dans les problématiques d'évaluation.

/
Photographie de couverture: Médiathèque de la Vallée de Villé - Relais de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin

Architectes: Antonnelli & Herry (Strasbourg)

Crédit photographique: Dorothée Parent / CD67 (Conseil Départemental du Bas-Rhin)

Table des matières

1.	Introduction	5
2.	Les collections (fonds et acquisitions)	8
2.1.	Livres imprimés	8
2.1.1.	Les fonds	8
2.1.2.	Acquisitions	9
2.2.	Musique et cinéma	10
2.3.	Les collections numériques	16
3.	Les services au réseau	18
3.1.	La population desservie	18
3.2.	Les réseaux des bibliothèques départementales	20
3.3.	La desserte	21
3.4.	Les aides	23
3.4.1.	Construction et aménagement	23
3.4.2.	Informatisation	26
3.4.3.	Aides à l'emploi	28
3.4.4.	Aides aux collections	30
3.4.5.	Aides aux animations	31
3.4.6.	Aides à la vie littéraire	32
3.4.7.	Tableau récapitulatif des aides versées	33
3.5.	Les formations	34
4.	Les publics jeunes	37
4.1.	Partenariats avec des structures de la petite enfance	37
4.2.	Partenariats avec des écoles maternelles et primaires	38
4.3.	Partenariats avec des collèges	39
5.	Les moyens	41
5.1.	Les moyens financiers	41
5.1.1.	Dépenses d'investissement (hors documents)	41
5.1.2.	Dépenses de personnel	43
5.1.3.	Dépenses documentaires	45
5.2.	Les moyens humains	46
6.	Méthodologie	51

1. Introduction

Cette nouvelle synthèse des données d'activité des bibliothèques départementales sur la période 2013-2016 s'inscrit dans la continuité de la synthèse précédente, qui couvrait la période 2010-2013.

Elle en reprend les axes principaux afin de dresser un bilan renouvelé de l'évolution des bibliothèques départementales. Mais elle est aussi l'occasion d'analyser sur une période plus conséquente les tendances générales, de confirmer ou d'infirmer les conclusions précédentes et d'observer les mouvements qui semblent depuis 2010 structurer l'évolution des bibliothèques départementales.

Cependant, même si l'analyse semble s'affiner grâce au recul supplémentaire que la présente synthèse propose, il faut se garder d'en tirer quelques conclusions définitives sur l'activité des bibliothèques départementales. En effet, les indicateurs proposés¹ et leurs analyses, issus des données recueillies annuellement via l'enquête dédiée aux bibliothèques départementales, dessinent des évolutions, des tendances dont les raisons et le sens sont parfois difficiles à déterminer. C'est pourquoi cette synthèse s'attache autant que possible à contextualiser et à nuancer les évolutions observées ainsi qu'à nourrir les observations des analyses poussées que propose le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*.

De même, il faudra toujours garder à l'esprit qu'il s'agit bien d'une synthèse et qu'aucune bibliothèque départementale comme le relevait en 2013 Jean-Luc Gautier-Gentès dans le rapport mentionné ci-dessus, ne ressemble à une autre, offrant ainsi « un panorama très varié, à l'image des départements et des politiques que ceux-ci conduisent »². Ainsi, cette vision globale a d'abord vocation à fournir des éléments à des analyses plus qualitatives et à interroger de nouveau l'activité des bibliothèques départementales au regard des données.

Ces précautions prises, il est possible de dresser à grands traits à la fois les évolutions sur la période 2010-2013 et les tendances observées sur la période 2013-2016.

En ce qui concerne les **collections**, la tendance à la diminution des fonds de livres imprimés déjà observée sur la période 2010-2013 se confirme et la baisse est encore plus sensible lorsqu'il est question des acquisitions de livres imprimés. Les raisons de cette baisse peuvent être multiples et pourraient refléter aussi bien une baisse de moyens que leur redirection vers d'autres domaines de collections ou vers d'autres activités des bibliothèques départementales. Ainsi, la hausse depuis 2010 des fonds de documents sonores et audiovisuels reflète une diversification importante des documents que les bibliothèques départementales mettent à disposition de leurs réseaux.

Cette observation semble confirmer l'analyse du rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, selon lequel, « sans doute à mesure que les bibliothèques du réseau étaient mieux pourvues en imprimés, les BDP redéployaient dans une certaine mesure leur fonction de subsidiarité documentaire au profit des documents sonores et audiovisuels »³. Il faut néanmoins nuancer ce redéploiement qui

¹ Ces indicateurs sont tirés du questionnaire de l'enquête nationale dont l'actualisation fait l'objet d'échanges réguliers entre la DGMIC et l'Association des bibliothécaires départementaux.

² Inspection générale des bibliothèques, *Les Bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, sous la direction de Jean-Luc Gautier-Gentès, rapport remis à la ministre de la Culture et de la Communication en novembre 2013, http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/74/9/BDP-Rapport-5.12.13_286749.pdf, p.36.

³ *Ibid.* p. 47

atteint une phase de stabilisation, puisque l'on constate notamment une baisse importante des acquisitions de fonds sonores entre 2010 et 2016 et une baisse des acquisitions de fonds audiovisuels entre 2014 et 2016.

Le rapport de 2013 invitait à faire toute sa place aux **ressources numériques**⁴ ; ce conseil a été entendu et la progression des dépenses documentaires consacrées au numérique et de la part des bibliothèques départementales proposant des ressources numériques sont certaines (elles étaient 82 % à proposer ce type de ressources contre 54 % en 2013).

Au-delà des collections, les bibliothèques départementales continuent d'évoluer en lien avec les bibliothèques municipales et intercommunales, « dont elles contribuent à faciliter l'émergence, déplaçant leurs efforts vers l'appui à ces bibliothèques ainsi que vers la formation et l'animation de véritables réseaux »⁵.

Cependant, l'interprétation qui analyserait notamment le reflux des collections comme un corollaire de la réorientation vers d'autres services aux réseaux doit être interrogée au regard **des baisses importantes du montant des aides versées au réseau**. Ainsi, on constate certes une baisse de l'activité documentaire, mais aussi une baisse générale des moyens alloués aux autres services que mettent en œuvre les bibliothèques départementales. Il faut ainsi souligner la baisse notable de la part des bibliothèques départementales ayant versé des aides pour la construction, l'aménagement intérieur, l'aide à l'emploi, les collections, la vie littéraire entre 2013 et 2016 ainsi que la baisse des dépenses consacrées en moyenne à ces aides.

On nuancera néanmoins ce constat en observant une résistance des aides à l'informatisation et aux animations ; ajoutée à l'importance certaine des activités ayant trait à l'animation, **l'augmentation depuis 2010 du nombre de stages de formation continue** proposés par les bibliothèques départementales semble confirmer l'analyse de Jean-Luc Gautier-Gentès qui considérait l'animation et la formation des personnels du réseau comme les « deux bénéficiaires de la diminution du poids relatifs du prêt de documents »⁶. De même, le **travail à destination des publics jeunes** se poursuit et s'intensifie, notamment à destination des collèges et de la petite enfance, traduisant un engagement certain des bibliothèques départementales et le développement des services destinés à promouvoir la lecture publique sur les territoires.

Ainsi, les bibliothèques départementales restent un acteur incontournable de développement de la lecture publique, dont **le périmètre évolue mais qui maintient un fort niveau de desserte des collectivités**, malgré les disparités départementales et la baisse du nombre de bibliobus (traduisant non pas un recul de la desserte mais une reconfiguration des modes d'intervention). On constate également que de plus en plus de bibliothèques départementales déclarent desservir plus de 75% de la population du département, ce qui n'était pas le cas dans les années 2010. Enfin, la diminution régulière du nombre de points desservis indique manifestement l'évolution d'une logique de dépôts vers une logique de services à des collectivités, au plus près des besoins des territoires.

Il reste à souligner la **baisse préoccupante des dépenses d'investissement et la baisse globale des effectifs**, malgré la situation très différente selon les bibliothèques départementales et la stabilisation des dépenses de personnel, pour inviter à la vigilance. Si ces tendances à la baisse ne concernent pas

⁴ *Ibid.* p. 15.

⁵ *Ibid.* p. 39.

⁶ *Ibid.* p.47.

toutes les bibliothèques et si les raisons peuvent en être multiples, leur corrélation et leur accentuation assez sensible sur la période 2013-2016 semblent bien traduire certaines difficultés qui pourraient peser sur le dynamisme du travail crucial des bibliothèques départementales.

2. Les collections (fonds et acquisitions)

Les bibliothèques départementales ont considérablement diversifié leurs activités. Le rapport de 2013 de l'Inspection générale des bibliothèques, *Les bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement* mettait déjà en avant la réduction de la part de la desserte documentaire dans l'activité des bibliothèques départementales. Cela se traduit assez logiquement par une baisse des indicateurs liés aux collections pendant la période considérée.

Un support n'a pas été analysé dans la présente synthèse : il s'agit de celui du jeu vidéo. Les indicateurs concernés n'ont en effet été ajoutés qu'en 2015 dans le rapport annuel à destination des bibliothèques départementales. Une première analyse de ces chiffres montre cependant que ce média occupe une place réelle dans l'activité des bibliothèques départementales, puisque, en 2016, environ 40% des bibliothèques départementales répondantes ont des jeux vidéo dans leurs collections et 30% en ont acquis (données non redressées).

2.1. Livres imprimés

2.1.1. Les fonds

La diminution du fonds de livres imprimés, déjà constatée dans le rapport 2010-2013, s'est poursuivie, voir accentuée, entre 2013 et 2016. La moyenne de livres imprimés dans les fonds de BD a diminué d'environ 15 000 volumes entre 2010 et 2016.

1 Evolution des fonds de livres imprimés dans les bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cumul national	25 507 000	25 438 000	25 223 000	24 951 000	24 670 000	24 342 000	23 754 000 ⁷
Moyenne par BD	265 700	265 000	262 700	259 900	257 000	253 600	250 000
Evolution annuelle		-0,3%	-0,8%	-1,1%	-1,1%	-1,3%	-1,4%

Elle s'observe également lorsqu'on ramène cette valeur absolue à la population desservie par la bibliothèque départementale : on passe de 95 livres imprimés pour 100 habitants en 2010 à 76 en 2016.

2 Evolution du nombre de livres imprimés/100 habitants dans les bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de livres imprimés pour 100 habitants	95	92	90	82	77	77	76

Cette diminution des fonds, alors que les bibliothèques départementales poursuivent les acquisitions, peut être le signe d'un désherbage plus systématique de ces collections, afin de garantir la pertinence et l'actualité des documents prêtés auprès du réseau. Les outils de mesure et de pilotage permettent ainsi la mise en œuvre de priorités documentaires adaptées aux évolutions des publics.

⁷ Chiffre établi pour 95 bibliothèques départementales (et non 96), comme l'ensemble des totaux concernant les données 2016 (voir partie « Méthodologie »).

Cependant, ces données moyennes ne permettent pas de rendre compte de la diversité de situation des bibliothèques départementales. Une répartition de ces dernières selon leurs fonds documentaires est donc proposée.

Entre 2010 et 2016, on constate donc une augmentation du nombre de bibliothèques départementales proposant moins de 200 000 livres et une diminution du nombre de celles en proposant plus de 300 000.

3 Répartition des bibliothèques départementales selon le fonds de livres imprimés

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 200 000 livres	19	19	20	21	21	19	25
200 000 à 249 000 livres	24	21	23	23	25	27	22
250 000 à 299 000 livres	27	32	29	28	27	26	28
300 000 livres et plus	26	24	24	24	23	24	20
Total	96	96	96	96	96	96	95

Lecture : en 2016, 20 bibliothèques départementales avaient un fonds de 300 000 livres imprimés ou plus.

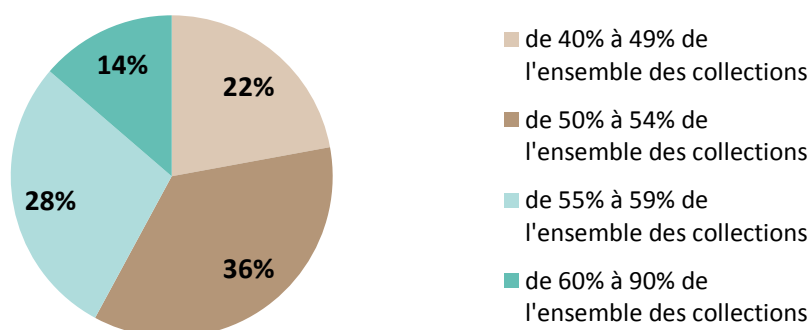
Une attention plus particulière a été portée à la **part des fonds adultes dans les collections de livres imprimés**.

4 Evolution des fonds de livres imprimés adultes en bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Moyenne par BD	141 100	140 800	139 600	138 200	137 200	135 000	133 900
Evolution annuelle		-0,2%	-0,9%	-1,0%	-0,7%	-1,6%	-0,8%

La part des livres adultes dans le total des livres imprimés reste stable entre 2010 et 2016 (environ 53% des livres imprimés). Cette part est très variable selon les établissements, comme le montre le graphique ci-dessous. Cela permet également d'observer, en creux, la place des livres jeunesse dans les collections des bibliothèques départementales.

Répartition des bibliothèques départementales selon la part des livres imprimés adultes dans le total des livres imprimés en 2016



2.1.2. Acquisitions

La tendance déjà constatée à la diminution est plus marquée pour les acquisitions que pour les fonds de livres imprimés. Elle s'accroît depuis 2013.

5 Evolution des acquisitions de livres imprimés en bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Moyenne par BD	14 200	14 000	13 700	13 000	12 100	11 700	10 800
Evolution annuelle		-1,6%	-2,0%	-5,1%	-6,7%	-3,9%	-7,1%

La répartition des bibliothèques départementales selon le volume de livres acquis montre, tout comme le fond, que la baisse concerne la majorité d'entre elles mais pas toutes. Cette baisse est le fait de 61 départements, tandis que 34 d'entre eux ont augmenté ou stabilisé leur volume d'acquisitions de livres imprimés.

6 Répartition des bibliothèques départementales selon l'évolution des acquisitions de livres imprimés (2013-2016)

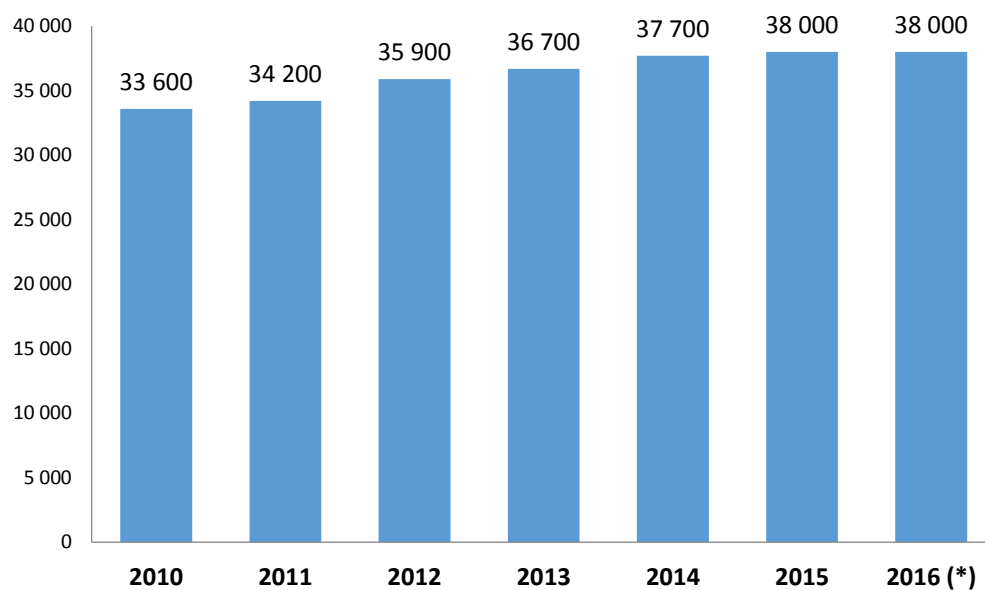
	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse des acquisitions de livres imprimés	61	-27%
Stabilité des acquisitions de livres imprimés (+/- 2%)	10	0%
Augmentation des acquisitions de livres imprimés	24	19%
Total	95	-17%

Tout comme de nombreux indicateurs étudiés dans ce rapport, il convient d'être prudent sur les généralisations : si une tendance générale se dégage très nettement, il ne faut pas oublier qu'elle cache des choix de politique publique très variés. Constaté une nette baisse dans le nombre moyen de livres acquis ne signifie pas que toutes les bibliothèques départementales ont fait le choix de cette politique.

2.2. Musique et cinéma

L'étude du nombre moyen de documents sonores par bibliothèque départementale met en évidence une progression significative depuis 2010, même si les années 2014-2016 semblent indiquer un certain plafonnement de cette progression. Cela répond à un besoin important des lieux de lecture publique des petites communes, dans la mesure où d'après les données d'activité 2015 des bibliothèques municipales et intercommunales, seuls 20% des points d'accès au livre et 50% des bibliothèques desservant moins de 5 000 habitants disposent de collections de documents sonores.

Nombre moyen de documents sonores par bibliothèque départementale

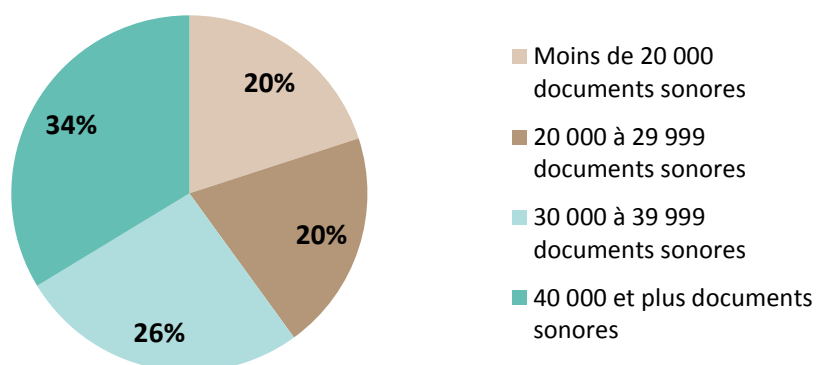


7 Evolution des fonds de documents sonores des bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	3 228 000	3 285 000	3 445 000	3 524 000	3 622 000	3 648 000	3 613 000
Moyenne par BD	33 600	34 200	35 900	36 700	37 700	38 000	38 000
Evolution annuelle		1,8%	4,9%	2,3%	2,8%	0,7%	0,1%

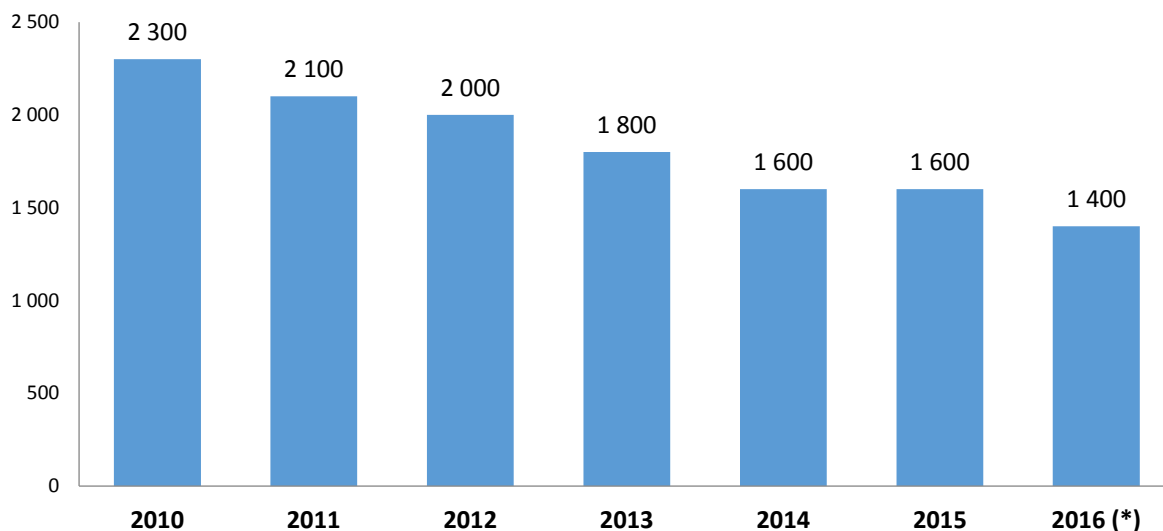
Là encore, cette moyenne de 38 000 documents sonores par BDP recouvre des réalités contrastées selon les territoires : 20 bibliothèques départementales proposaient en 2016 moins de 20 000 documents sonores, tandis que 26 établissements proposaient plus de 40 000.

Répartition des bibliothèques départementales selon leur fonds de documents sonores en 2016



Cependant, cette augmentation du total du fonds s'accompagne d'une baisse de 39 % des acquisitions pour ce type de document, comme le montre le graphique ci-dessous.

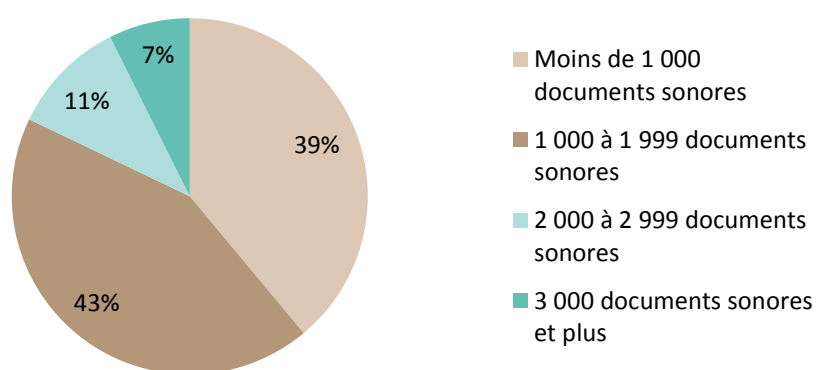
Moyenne des acquisitions de documents sonores par bibliothèque départementale



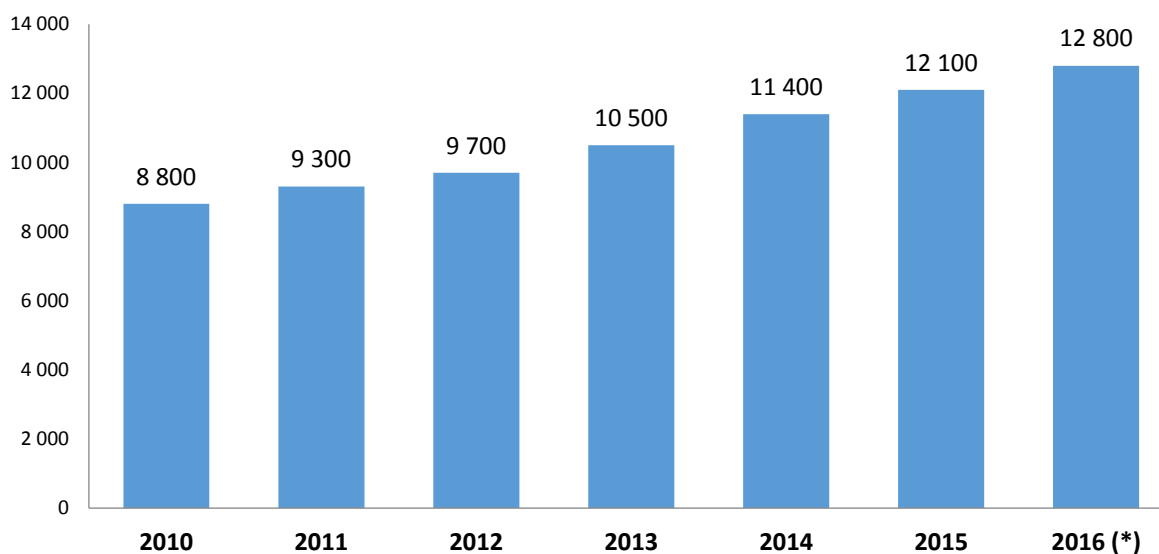
On constate une baisse d'environ 39% des acquisitions de documents sonores entre 2010 et 2016

L'étude de la répartition des bibliothèques départementales selon le nombre d'acquisitions de documents sonores montre que la baisse semble encore plus importante pour la majorité des départements, dans la mesure où la moyenne semble tirée vers le haut par un petit nombre de départements qui continuent d'en faire une part importante de leur activité.

Répartition des BD selon le nombre de documents sonores acquis en 2016



Evolution du nombre moyen de documents vidéo par bibliothèque départementale



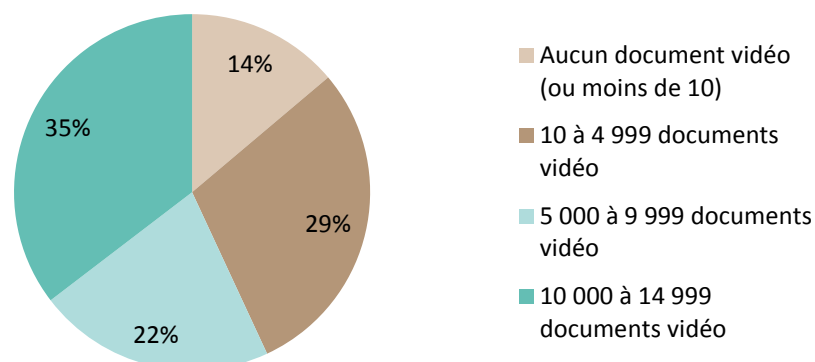
Tout comme les documents sonores, le volume moyen de documents vidéo par bibliothèque départementale a connu une augmentation importante depuis 2010 (45%). La baisse des collections de livres imprimés et la hausse des collections sonores et audiovisuelles montre une diversification importante des documents que les bibliothèques départementales mettent à disposition de leur réseau. Dans la mesure où seuls 12% des points d'accès au livre et 37% des bibliothèques desservant moins de 5 000 habitants proposent des documents vidéo (données 2015), le rôle de desserte documentaire des bibliothèques départementales semble essentiel pour faciliter l'accès à ces contenus.

8Evolution du fonds de documents vidéo des bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	844 000	892 000	933 000	1 003 000	1 091 000	1 163 000	1 212 000
Moyenne par BD	8 800	9 300	9 700	10 500	11 400	12 100	12 800
Evolution annuelle		5,8%	4,6%	7,5%	8,7%	6,7%	5,2%

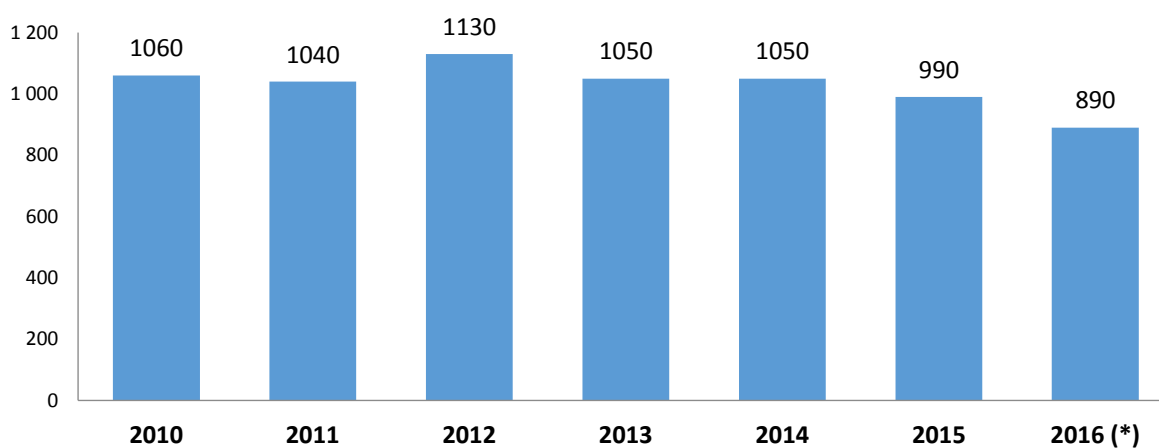
Il convient cependant de nuancer ce constat au regard de la diversité des départements dans ce domaine. Ainsi, sur les 95 bibliothèques départementales en activité en 2016, 9 ne proposaient pas de documents audiovisuels, ou moins de 10.

Répartition des bibliothèques départementales selon le volume des collections vidéo en 2016



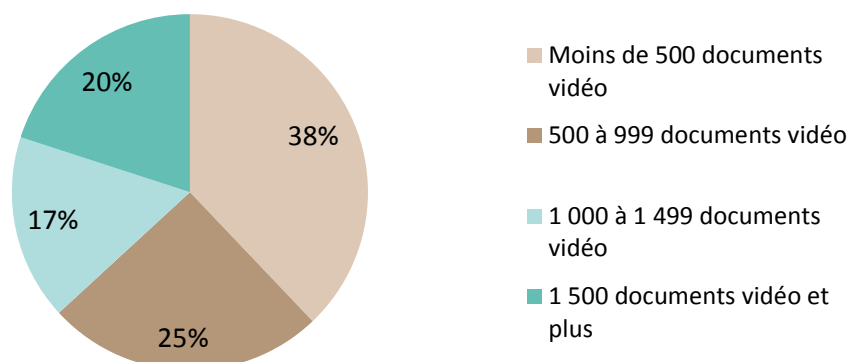
Si la tendance pour les acquisitions de documents audiovisuels est, tout comme pour les documents sonores, à la baisse, cette diminution est plus récente (depuis 2014) et n'est que de 5,4%.

Nombre moyen d'acquisitions de documents vidéo par bibliothèque départementale



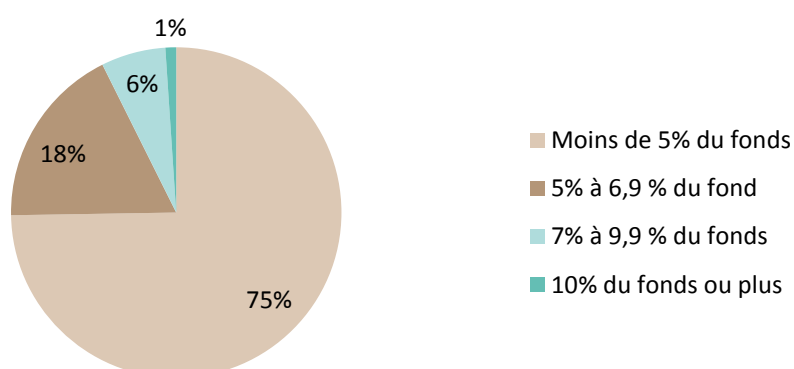
Il faut cependant noter que plus d'un tiers des bibliothèques départementales ont acquis moins de 500 documents vidéo en 2016.

Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de documents audiovisuels acquis en 2016

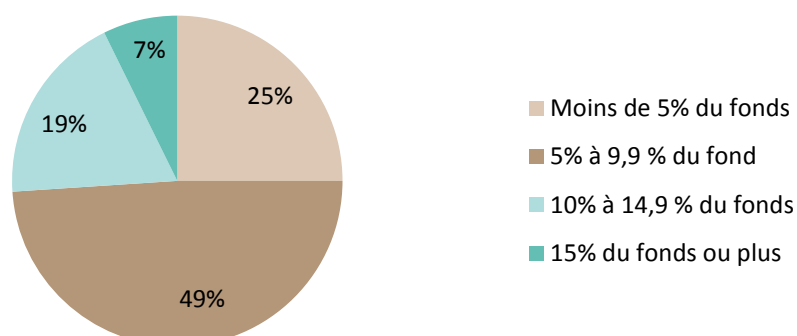


Si on compare la répartition des bibliothèques départementales selon le ratio fonds/acquisition pour les documents sonores et les documents audiovisuels, ce plus grand renouvellement des collections audiovisuelles se confirme : en effet, pour une majorité nette de bibliothèques départementales, les acquisitions de documents sonore ne représentent que 5% du fonds. A l'inverse, cette répartition est très différente pour les documents audiovisuels, puisque, pour une majorité de bibliothèques départementales (49% d'entre elles), les acquisitions représentent entre 5% et 9,9% du fonds pour ce type de document. Cependant, le volume moyen d'acquisitions de documents audiovisuels reste inférieur au volume moyen d'acquisitions de documents sonores. Cela est à mettre en relation avec le fait que plusieurs bibliothèques départementales n'achètent pas ou peu ce type de support.

Répartition des bibliothèques départementales selon la part des acquisitions par rapport au fonds pour les documents sonores en 2016



Répartition des bibliothèques départementales selon la part des acquisitions par rapport au fonds pour les documents audiovisuels en 2016



Ce qui était analysé dans le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques comme un redéploiement au profit des documents sonores et audiovisuels semble, au regard de ces données, prendre fin. Peut-être assise-t-on également à une seconde phase de redéploiement en faveur du numérique.

Il faut cependant noter que la moyenne des acquisitions de documents sonores et de documents vidéo est la même pour les bibliothèques départementales qui proposent des offres numériques pour ces secteurs et celles qui n'en proposent pas, que cette moyenne soit exprimée en valeur absolue ou en acquisition/habitant. Il ne semble donc pas qu'il y ait de logique de subsidiarité entre documents physiques et documents numériques.

2.3. Les collections numériques

Les bibliothèques départementales peuvent s'abonner à des bouquets ou acquérir des ressources numériques pour les rendre disponibles auprès d'une partie ou de l'ensemble des usagers des bibliothèques de leur territoire. Ainsi, cette offre est complémentaire de celle proposée par les bibliothèques municipales et intercommunales. En 2015, 21% des bibliothèques municipales desservant moins de 2 000 habitants proposaient des ressources numériques à leurs usagers alors qu'elles n'étaient que 3% à en faire l'acquisition : ce différentiel important s'explique, au moins en partie, par l'apport des bibliothèques départementales.

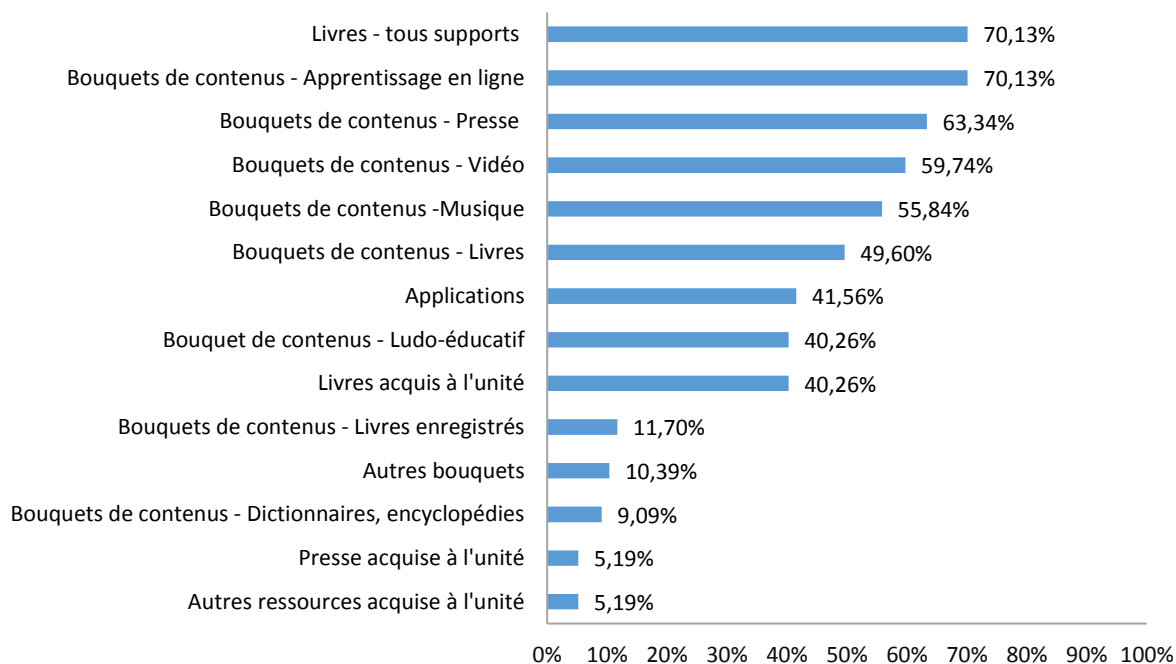
9 Offre de ressources numériques des bibliothèques municipales en 2015

Population desservie par les bibliothèques municipales	Mettent à disposition des ressources numériques	Font l'acquisition de ressources numérique
5 000 à 19 999 habitants	39%	28%
2 000 à 4 999 habitants	27%	13%
Moins de 2 000 habitants	21%	3%
Ensemble des bibliothèques	29%	14%

En effet, en 2016, 82% des bibliothèques départementales proposent des ressources numériques. Elles n'étaient que 54% en 2013 et 43% en 2011. La part de ces collections dans les acquisitions augmente également d'un point de vue budgétaire, comme on le verra plus loin dans la partie consacrée aux moyens dont disposent les bibliothèques départementales. Cela semble traduire que l'appropriation de ces contenus a beaucoup progressé durant la période considérée. Les ressources privilégiées sont le livre numérique et l'apprentissage en ligne, ainsi que les bouquets d'abonnement à des périodiques.

Type de ressources numériques acquises par les bibliothèques départementales en 2016

Base : seules BD proposant des ressources numériques



Le développement de l'offre de livres numériques aux collectivités a sans doute contribué à la progression de ce support dans les bibliothèques départementales. A titre d'exemple, 24 bibliothèques départementales participaient au dispositif Prêt numérique en bibliothèque⁸ en mars 2018, contre 19 en mars 2017.

⁸ *Éléments d'évaluation du dispositif Prêt numérique en bibliothèques –mars 2018*, réalisé par le Ministère de la Culture (Direction générale des médias et des industries culturelles) avec le concours de la société Dilicom et des acteurs du dispositif, disponible en ligne <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation/Publications/Etudes-et-rapports-numerique-en-bibliotheque/Elements-d-evaluation-du-dispositif-Pret-numerique-en-bibliotheque-mars-2018>>

3. Les services au réseau

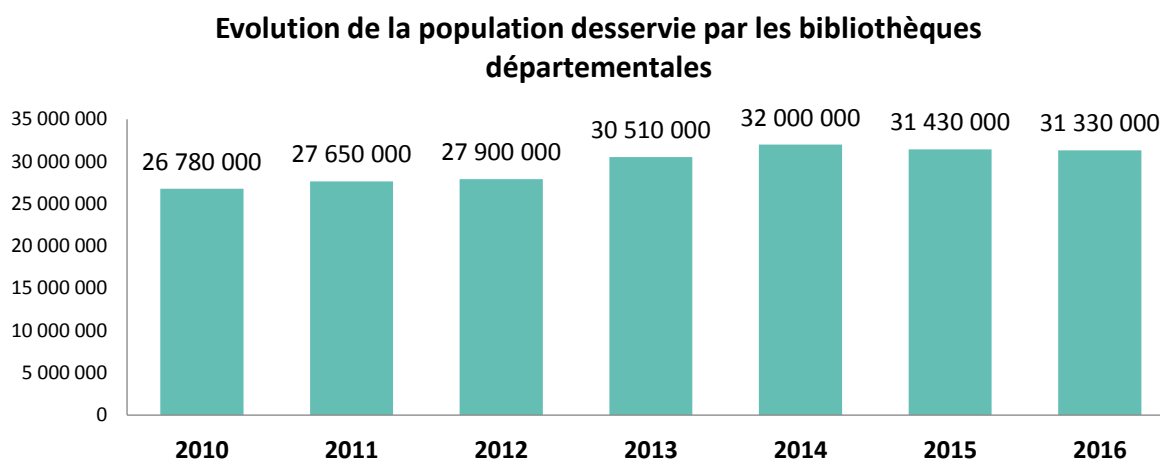
Si certaines bibliothèques départementales disposent de locaux ouverts au public, une part essentielle de leur mission reste l'apport d'expertise et de services aux bibliothèques municipales et intercommunales de leur territoire. Cela peut faire l'objet de stratégies formalisées : ainsi, en 2016, 41 bibliothèques départementales disposaient d'un plan territorial de développement de la lecture publique en activité⁹. Si ce chapitre présente plusieurs types de services au réseau (prêt de collections, aides, formation...), il faut souligner que cette présentation est loin d'être exhaustive : il convient notamment de rappeler que les services au réseau peuvent également prendre la forme de conseil, d'ingénierie ou d'animations itinérantes.

3.1. La population desservie

La population desservie dépend de la stratégie territoriale adoptée par la bibliothèque départementale et du type d'actions menées. Elle correspond à la somme des populations des collectivités dont les lieux de lecture sont desservis par la bibliothèque départementale¹⁰.

Les échanges avec les bibliothèques départementales autour de cette question ont soulevé une question qui ne se posait pas en ces termes quand le champ d'intervention des bibliothèques départementales était plus restreint : à quoi correspond le fait pour une bibliothèque municipale ou intercommunale d'être desservie par une bibliothèque départementale ?

En effet, beaucoup de bibliothèques départementales adaptent leur domaine d'intervention aux besoins de la collectivité. Ainsi, si toutes les bibliothèques municipales et intercommunales n'ont pas forcément des besoins importants en termes de desserte documentaire, une offre de formation professionnelle ou d'accès à des ressources numériques pourra être pertinente pour l'ensemble des lieux de lecture d'un département, quelle que soit la taille de la collectivité ou le degré de professionnalisation de l'équipe. L'augmentation de la population desservie est donc à mettre en relation avec cette évolution des services.



⁹ Ont été considérés comme en activité les plans de développement mis en place en 2010 ou après.

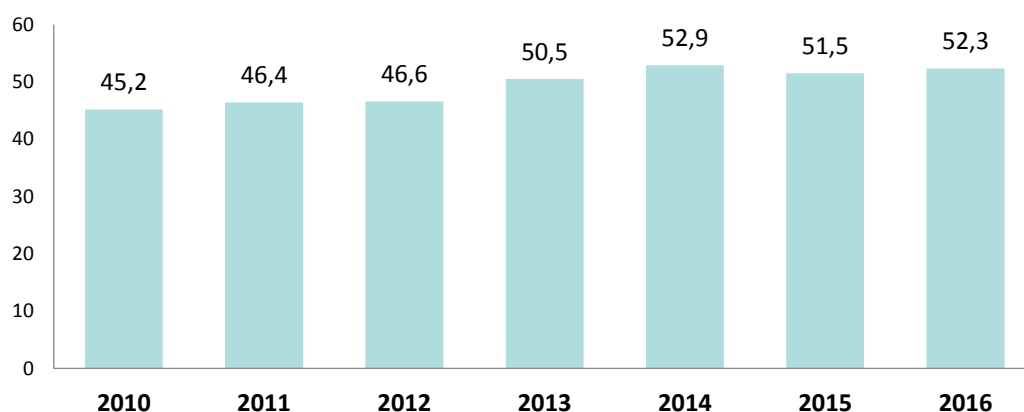
¹⁰ En cas de dessertes de bibliothèques municipales et intercommunales situées sur le même territoire, la population des communes d'implantation des bibliothèques municipales n'est comptée qu'une fois, ceci afin d'éviter un double compte.

10 Evolution de la population desservie par les bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cumul national	26 780 000	27 650 000	27 900 000	30 510 000	32 000 000	31 430 000	31 330 000
Moyenne par BD	279 000	288 000	290 700	317 800	333 300	327 400	329 700
Evolution annuelle		3,2%	0,9%	9,3%	4,9%	-1,8%	0,7%

Après une nette augmentation de la population desservie entre 2010 et 2013, on observe une stabilisation de cet indicateur entre 2014 et 2016. Les bibliothèques départementales continuent cependant de desservir en moyenne 52 % de la population de leur département. La somme totale de la population desservie connaît en revanche une légère baisse entre 2015 et 2016 en raison de la fermeture de la bibliothèque départementale des Yvelines.

Evolution de la part de la population desservie par une bibliothèque départementale (en %)



Un nombre croissant de bibliothèques départementales déclarent desservir plus de 75% de la population du département, ce qui n'était pas le cas dans les années 2010-2013.

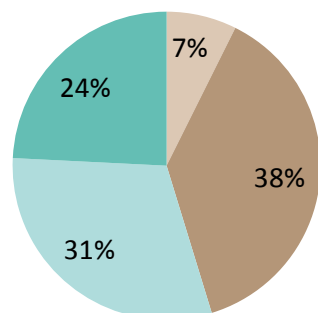
On peut trouver deux explications à ce phénomène : d'une part, certaines bibliothèques départementales ont augmenté ou supprimé leur seuil d'intervention, ce qui les amène à desservir davantage de collectivités ; d'autre part, les mises en réseau au niveau intercommunal des bibliothèques municipales peuvent amener la bibliothèque départementale à intervenir sur l'ensemble d'un territoire intercommunal auparavant partiellement desservi. Cependant, à l'inverse, le transfert d'équipements de petites communes aux réseaux de grandes agglomérations peut parfois les extraire du champ d'intervention de la bibliothèque départementale du territoire, diminuant ainsi la population desservie par la BD.

11 Répartition des BD selon la part de la population desservie

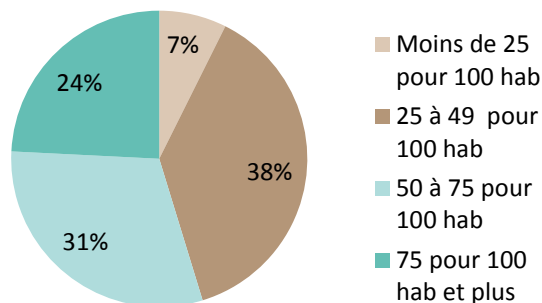
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Moins de 25%	8	6	6	6	6	6	7
25 à 49 %	45	44	46	40	40	41	36
50 à 75 %	34	36	33	31	31	30	29
75 % et plus	9	10	11	19	19	19	23
Total	96	96	96	96	96	96	95

Lecture : 7 bibliothèques départementales desservent moins de 25% de la population du département en 2016

Répartition des bibliothèques départementales selon la part de la population desservie en 2014

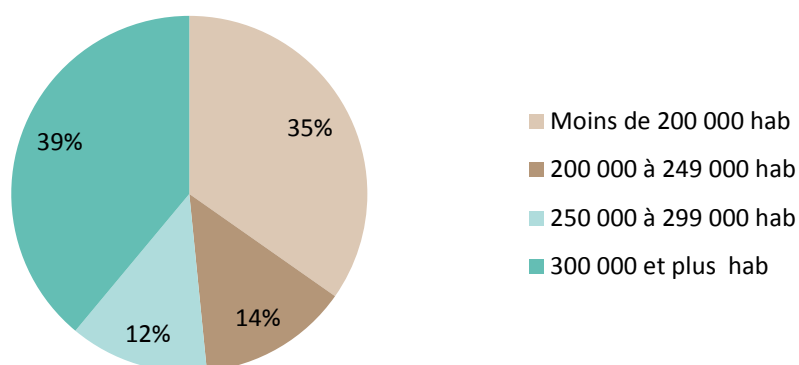


Répartition des bibliothèques départementales selon la part de la population desservie en 2016



Cependant, examiner la répartition des bibliothèques départementales selon la population desservie en valeur absolue nous rappelle qu'elles agissent dans des territoires très contrastés et que les situations sont très diverses selon les départements

Répartition des bibliothèques départementales selon le total de la population desservie en 2016



3.2. Les réseaux des bibliothèques départementales

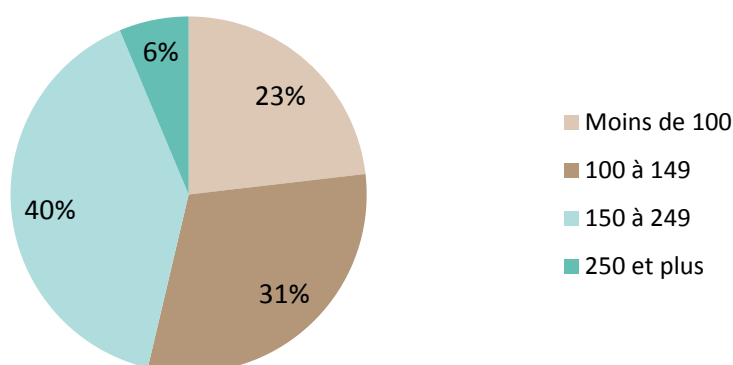
Le nombre de points desservis par les bibliothèques départementales diminue de façon régulière sur la période considérée, à raison d'une baisse annuelle comprise entre 1 et 2%.

12 Nombre de points desservis par les bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cumul national	15 641	15 532	15 242	15 129	14 836	14 706	14 415
Moyenne par BD	163	162	159	158	155	153	152
Evolution annuelle		-0,7%	-1,9%	-0,7%	-1,9%	-0,9%	-0,9%

Si on met en relation cette diminution du nombre de points desservis avec la population, cette évolution semble apparaître comme une rationalisation de la desserte du réseau. Cela semble donc traduire l'évolution d'une logique de dépôts vers une logique de services à des collectivités.

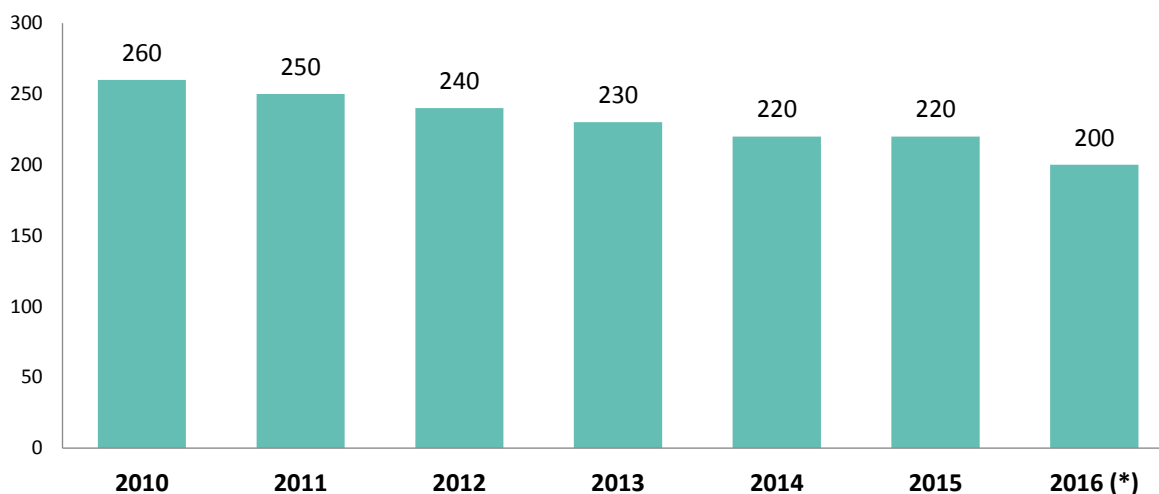
Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de points desservis



3.3. La desserte

La desserte des bibliothèques départementales est historiquement organisée par bibliobus. Cependant, ces véhicules sont de moins en moins nombreux depuis 2010.

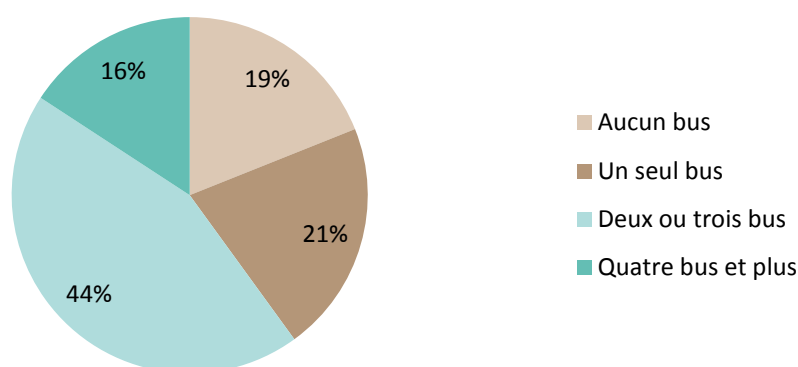
Total du nombre de bus en bibliothèques départementales



Il convient de souligner que cet indicateur porte sur l'ensemble des bus des bibliothèques départementales, que ceux-ci s'adressent au grand public ou aux bibliothèques municipales, qu'ils réalisent du prêt de livres ou non. En effet, plusieurs bibliothèques départementales ont conservé une desserte par bus mais sans réaliser de prêt direct. D'autres emploient ces véhicules dans le cadre de projets numériques, par exemple pour proposer du matériel (tablettes, imprimantes 3D...) ou des animations spécifiques.

La répartition des bibliothèques départementales par nombre de bus montre d'ailleurs que 19 d'entre elles n'ont plus recours à ce mode de desserte, et que 21 ne possèdent qu'un seul bus. Dans ce dernier cas, on peut supposer que le recours au véhicule constitue un renfort complémentaire à d'autres dispositifs de desserte.

Répartition des bibliothèques départementales par nombre de bus en 2016



Le coût d'achat et d'entretien de ces véhicules questionne en effet ce mode de desserte, alors que d'autres modes d'organisation plus efficaces peuvent être trouvés (navettes de documents, réservations et récupération des ouvrages dans les locaux de la bibliothèque, ressources numériques, etc). Son obsolescence était déjà soulignée dans le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, qui faisait mention des modes de desserte plus ciblés et de l'augmentation de la circulation « horizontale » des documents entre les bibliothèques du réseau, mais son abandon ou sa réduction semble s'être amplifié ces dernières années.

Le prêt de livres au réseau constituait à l'origine une dimension majeure de l'activité des bibliothèques départementales. En 2016, ces établissements ont réalisé 10,8 millions de prêts de livres auprès des bibliothèques municipales et intercommunales.

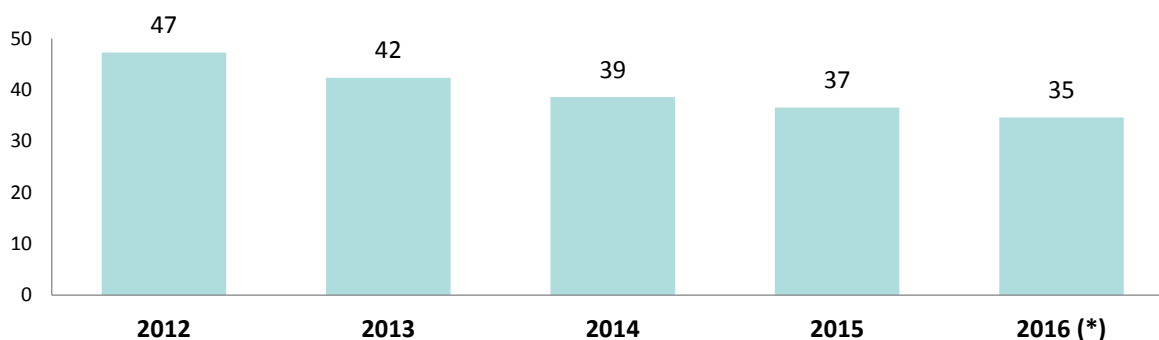
Le volume de prêts de livres par bibliothèque départementale tend cependant à décroître depuis 2012.

13 Evolution du nombre de prêts de livres réalisés par les bibliothèques départementales à leur réseau

	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	13 188 808	12 928 617	12 361 325	11 493 045	10 846 989
Moyenne par BDP	137 383	134 673	128 764	119 719	114 179
Evolution annuelle		-2,0%	-4,4%	-7,0%	-4,6%

L'augmentation de la population desservie sur la période considérée rend cette baisse encore plus importante lorsqu'elle est rapportée à la population desservie par les bibliothèques départementales.

Nombre de prêts de livres imprimés au réseau pour 100 personnes desservies



Il faut souligner que le nombre de prêts de livres réalisés par les bibliothèques municipales est également en baisse depuis 2012. Ces chiffres traduisent la place moins importante occupée par le prêt de collections imprimées dans les bibliothèques territoriales, qui ont développé d'autres types de services.

3.4. Les aides

Les services fournis au réseau par les bibliothèques départementales sont loin de se limiter à la desserte documentaire. Leur rôle de conseil et d'aménagement du territoire est en effet essentiel pour le bon développement de la lecture publique, notamment dans les zones blanches. L'un des leviers mobilisés par les conseils départementaux est l'apport d'aides financières aux bibliothèques municipales et intercommunales.

3.4.1. Construction et aménagement

Les bibliothèques municipales sont des équipements de forte proximité : d'après l'étude *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, 60% de leurs usagers mettent moins de 10 minutes à s'y rendre¹¹. S'il faut souligner l'important effort de construction réalisé depuis les années 1970, l'équipement des zones blanches se poursuit. Les bibliothèques départementales participent de l'amélioration du réseau en soutenant des projets de construction de bibliothèques municipales et intercommunales.

14 Montant des aides à la construction versées par les bibliothèques départementales (en €)

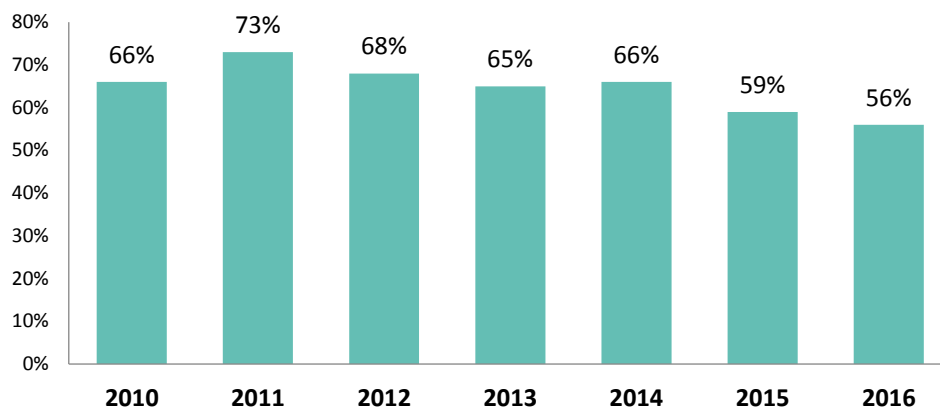
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	28 004 000	40 888 000	18 104 000	27 439 000	22 557 000	22 036 000	12 183 000
Evolution annuelle		46,0%	-55,7%	51,6%	-17,8%	-2,3%	-44,1%

On constate une très forte diminution (dix millions d'euros au total) du montant de ces aides entre 2015 et 2016. Cette diminution au niveau national ne semble que faiblement liée au nombre de

¹¹ *Publics et usages des bibliothèques en 2016*, étude réalisée par la société TMO Région pour le Ministère de la Culture (DGMIC), disponible en ligne < <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Enquete-sur-les-Publics-et-les-usages-des-bibliotheques-municipales-en-2016>>

bibliothèques départementales ayant versé des aides pour la construction, ce nombre n'ayant pas beaucoup évolué entre ces deux années malgré une diminution globale importante depuis 2011.

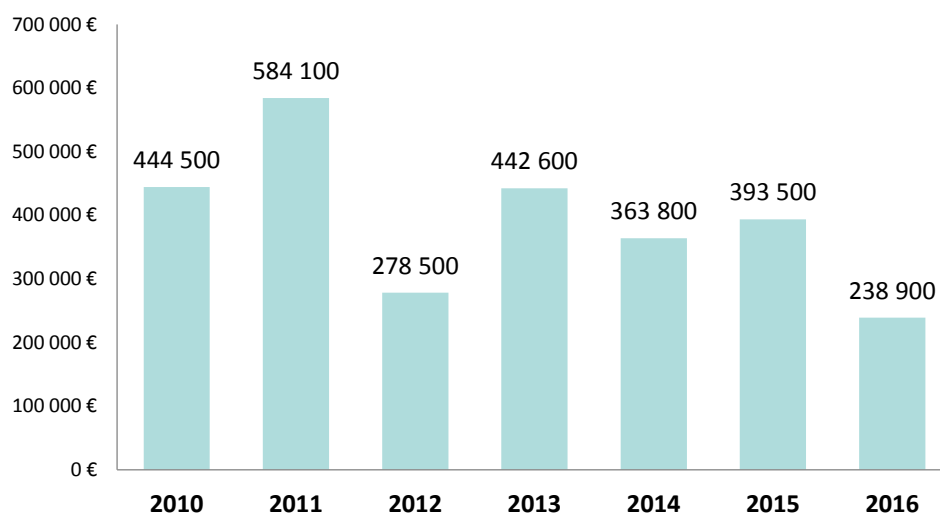
Part des bibliothèques départementales ayant versé des aides pour la construction



En revanche, même en tenant compte du fait que les bibliothèques départementales ont été un peu moins nombreuses à verser des aides, l'enveloppe moyenne dédiée au soutien à la construction a fortement baissé pour les bibliothèques concernées, comme le montre le graphique ci-dessous.

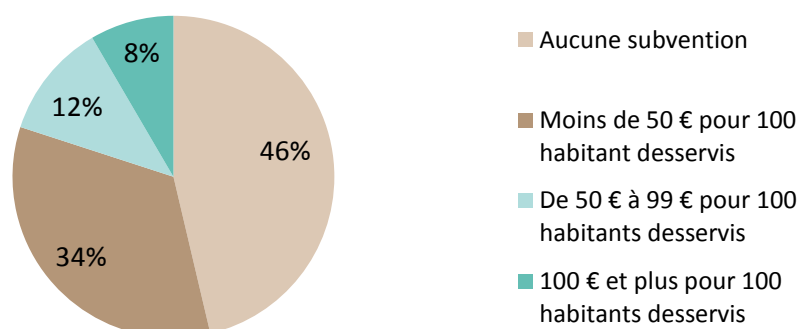
Dépenses moyennes pour les aides versées pour la construction (en €)

Base : BD concernées



Par conséquent, lorsqu'on examine la répartition des bibliothèques départementales selon le montant des aides versées, on constate que la majorité d'entre elles verse des aides inférieures à 5€ par habitant.

Répartition des bibliothèques départementales selon le montant des aides à la construction pour 100 habitants en 2016



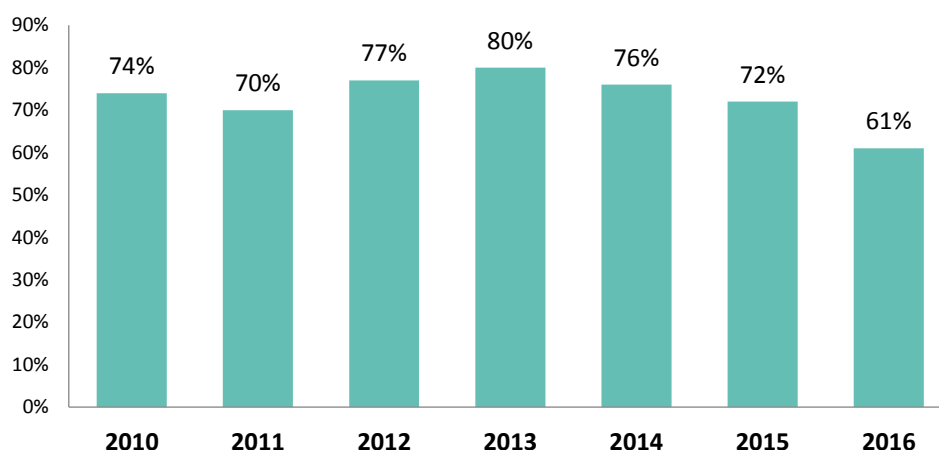
L'évolution des aides relatives à l'**aménagement intérieur** connaît une logique similaire et on constate également une baisse très importante entre 2015 et 2016.

15 Montant des aides à l'aménagement intérieur versées par les bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016(*)
Cumul national	4 677 000	4 074 000	2 836 000	3 893 000	3 303 000	4 251 000	1 923 000
Evolution annuelle		-12,9%	-30,4%	37,3%	-15,1%	28,7%	-54,3%

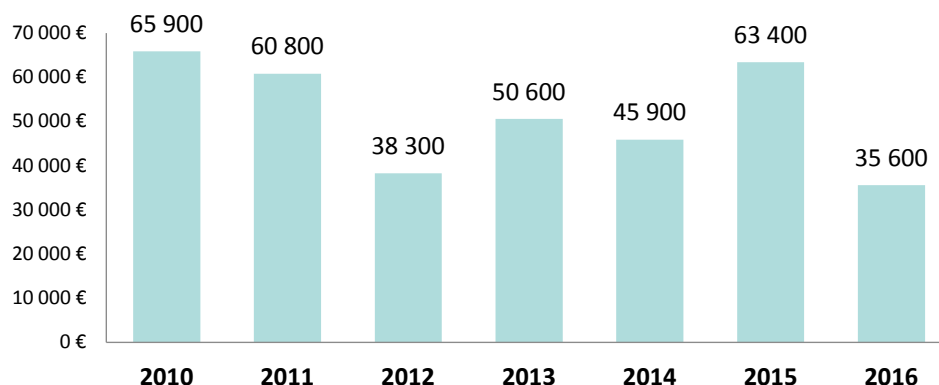
Les bibliothèques départementales sont légèrement plus nombreuses à verser des aides dans ce domaine que pour la construction : elles sont 61% à en avoir versé entre 2016 (contre 56% pour la construction). On constate également que leur poids par rapport aux aides à la construction a baissé entre 2015 et 2016 : elles représentaient l'équivalent de 19% des aides à la construction en 2015, chiffre passé à 15% en 2016. Cela s'explique par la très forte baisse constatée entre 2015 et 2016 pour le montant des aides à l'aménagement : cette diminution de 54 % est comparativement moins élevée que celle constatée pour la construction. En effet, les bibliothèques départementales sont moins nombreuses à les verser, et les montants moyens ont également diminué.

Part des bibliothèques départementales ayant versé des aides pour l'aménagement intérieur



Dépenses moyennes pour les aides consacrées à l'aménagement intérieur (en €)

Base : BD concernées



3.4.2. Informatisation

L'informatisation des bibliothèques et points d'accès au livre des petites communes constitue un facteur important de modernisation et d'amélioration du service rendu aux usagers.

16 Montant des aides à l'informatisation versées par les bibliothèques départementales (en €)

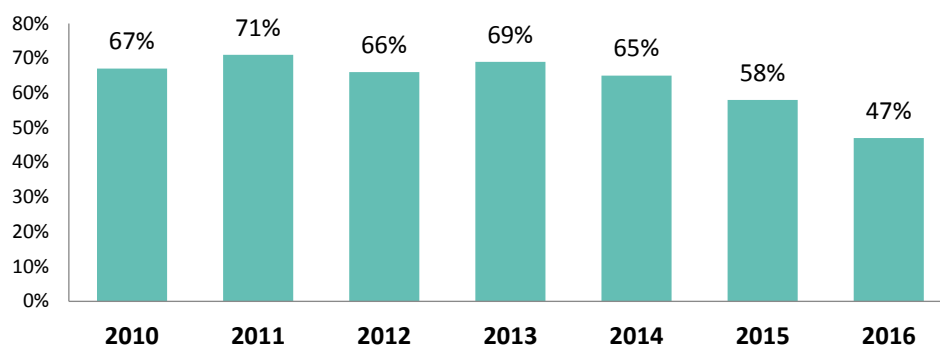
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	1 349 000	1 431 000	968 000	1 896 000	1 132 000	1 080 000	911 000
Evolution annuelle		6,1%	-32,4%	95,9%	-40,3%	-4,7%	-14,7%

Après avoir presque doublé entre 2012 et 2013, le montant total cumulé au niveau national des aides à l'informatisation a chuté considérablement en 2014 pour ensuite connaître une baisse plus progressive les années suivantes.

Si la part des bibliothèques départementales versant de telles subventions est en baisse, le montant moyen versé semble plutôt en augmentation depuis 2014. En effet, même si le besoin reste réel, la part des bibliothèques informatisées est en effet très variable selon les territoires. De plus, il convient également de prendre en compte les variations de coûts parfois importantes d'un projet à l'autre¹² et les cycles de projets qui peuvent expliquer des variations importantes. Enfin, le choix de l'échelon intercommunal pour mener des projets d'informatisation, qui permet de mutualiser les coûts et d'harmoniser le service rendu sur un territoire, peut aussi mener à un coût moyen par projet plus élevé (davantage d'établissements étant informatisés simultanément) tout en étant plus efficient dans l'utilisation des moyens alloués.

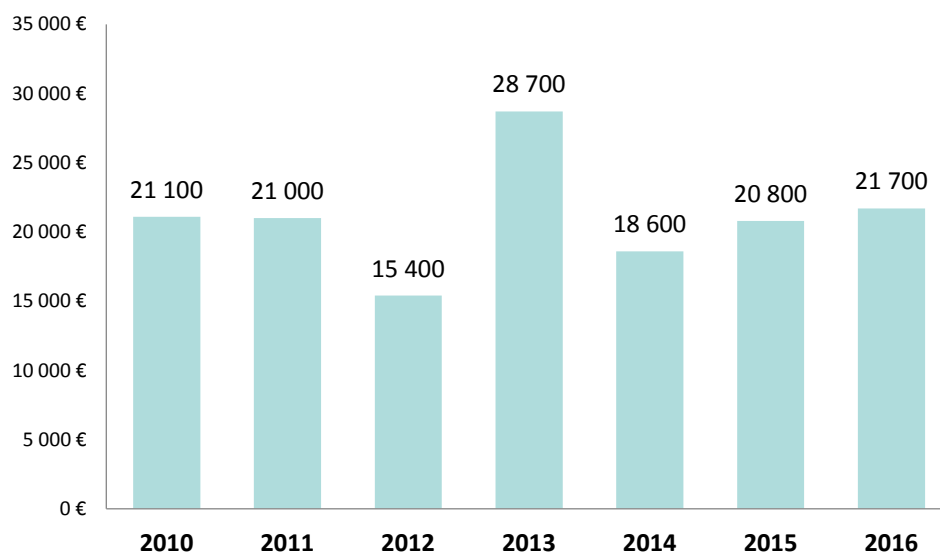
¹² On peut par exemple se référer aux estimations proposées par la bibliothèque départementale de la Sarthe : 3 000 € à 10 000 € pour une commune de moins de 3 000 habitants, de 10 000 € à 15 000 € pour une commune de 3 000 à 5 000 habitants et plus de 15 000 € pour une commune de plus de 5 000 habitants (source : http://www.bds.cg72.fr/iso_upload/informatiser_la_bibliotheque.pdf).

Part des bibliothèques départementales ayant versé des aides à l'informatisation

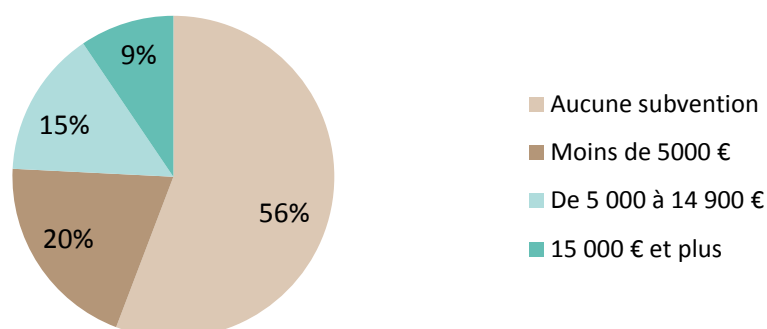


Dépense moyenne pour les aides à l'informatisation (en €)

Base : BD concernées



Répartition des bibliothèques départementales selon le montant des aides consacrées à l'informatisation en 2016



Il faut enfin souligner que ces trois postes (construction, aménagement, informatisation) sont également éligibles aux aides de l'Etat, notamment au concours particulier de la dotation générale de décentralisation qui, sur la période considérée, permet de soutenir des projets de constructions ou de rénovation, mais également des projets liés au numérique. Les aides des départements peuvent donc intervenir de façon complémentaire à cette dotation, notamment grâce à l'expertise professionnelle des bibliothécaires départementaux et à leur connaissance des acteurs du territoire.

3.4.3. Aides à l'emploi

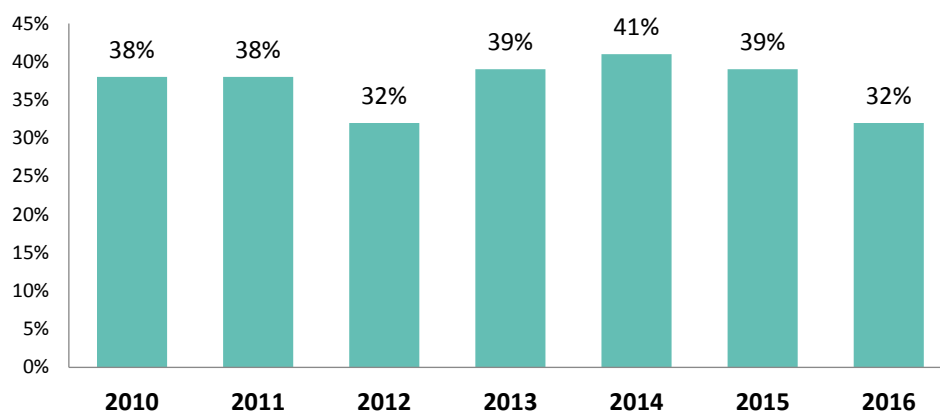
De nombreuses bibliothèques de petites collectivités fonctionnent encore sans emploi salarié (elles sont alors animées par des bénévoles) ou avec des agents non spécialisés dans le domaine des bibliothèques. A ce titre, la professionnalisation des réseaux des bibliothèques départementales constitue un enjeu important pour la modernisation de la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Le recrutement de coordinateurs salariés au niveau intercommunal peut en particulier permettre la mise en cohérence des actions de bibliothèques municipales animées uniquement par des bénévoles. Certaines bibliothèques départementales intègrent donc à leur dispositif d'aide du soutien à l'emploi. Cependant, le montant total des aides versées connaît une baisse importante depuis 2013.

17 Montant des aides à l'emploi versées par les bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016(*)
Cumul national	1 674 000	1 970 000	1 693 000	1 829 000	1 750 000	1 333 000	986 000
Evolution annuelle		17,7%	-14,1%	8,0%	-4,3%	-23,8%	-25,3%

Par ailleurs, les bibliothèques départementales concernées par ce type d'aide sont relativement peu nombreuses : après une légère augmentation sur la période 2012-2014, cette part a retrouvé son niveau de 2012.

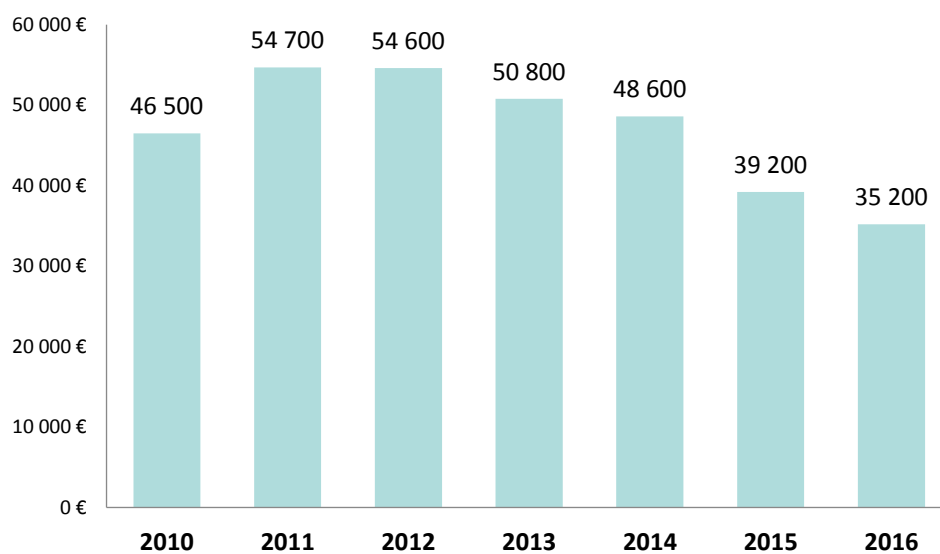
Part des bibliothèques départementales ayant versé des aides pour l'emploi



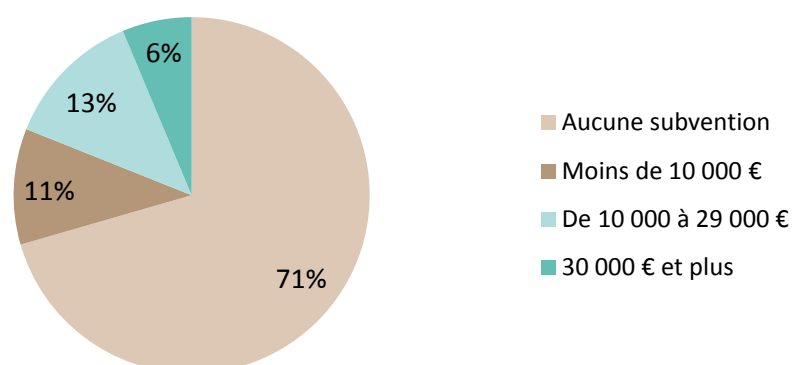
Le montant moyen de ces dépenses pour les bibliothèques départementales concernées diminue en revanche de façon continue depuis 2012.

Dépenses moyennes pour les aides à l'emploi (en €)

Base : BD concernées



Répartition des bibliothèques départementales selon le montant des aides à l'emploi en 2016



3.4.4. Aides aux collections

En complément de leur desserte documentaire, les bibliothèques départementales peuvent également soutenir l'acquisition de collections dans leur réseau.

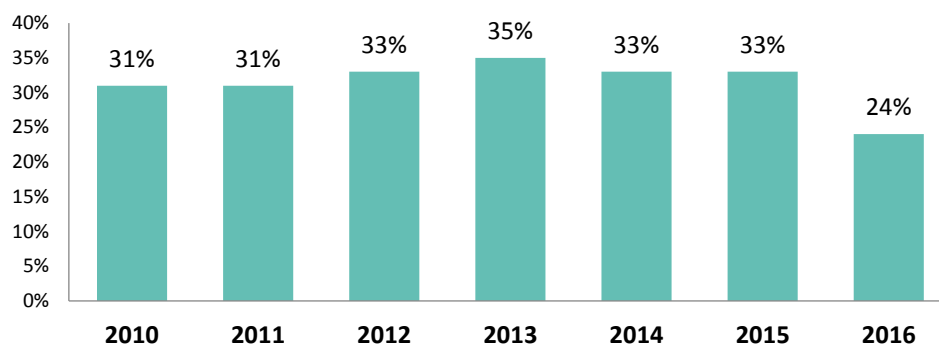
18 Montants des aides aux collections versées par les bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	2 166 000	2 138 000	2 806 000	2 622 000	2 382 000	2 054 000	1 235 000
Evolution annuelle		-1,3%	31,2%	-6,6%	-9,2%	-13,8%	-39,2%

Le montant total de ces aides au niveau national reste important malgré une très forte diminution (près de 40%) entre 2015 et 2016.

Elles n'étaient que 19 en 2016 à proposer ce type d'aide. S'il y a eu une diminution du nombre de départements concernés, ils étaient déjà minoritaires en 2010 puisqu'ils n'étaient que 30.

Evolution de la part des bibliothèques départementales versant des aides aux collections

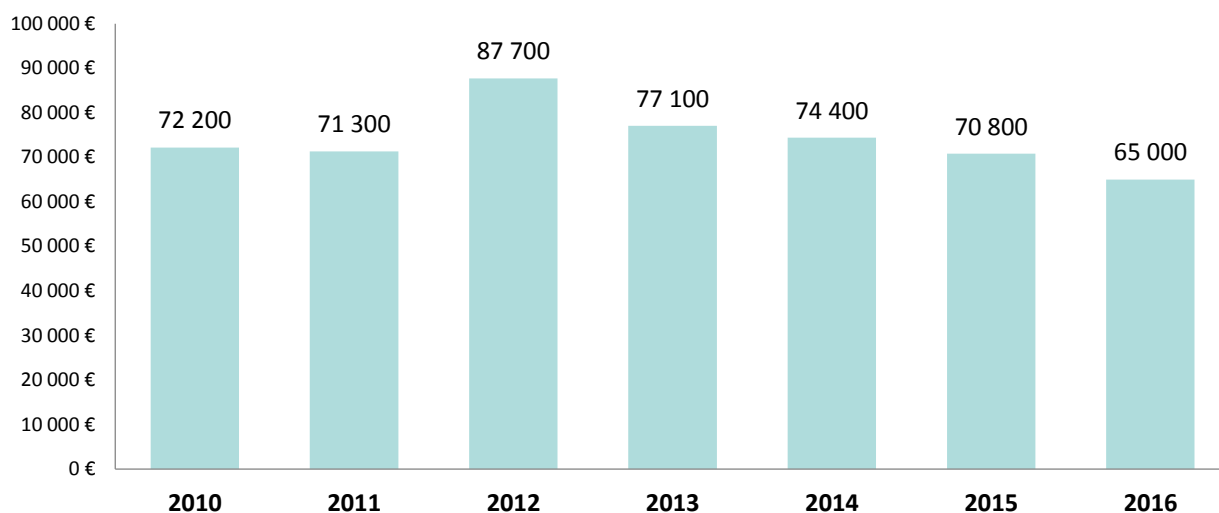


Il s'agit donc d'un dispositif complémentaire aux autres offres proposées par la bibliothèque départementale, notamment sur la desserte documentaire. Cependant, si peu de départements pratiquent ce type de dispositif, les montants restent assez importants, notamment au regard d'autres

postes d'aides (aménagement, emploi, informatisation...), avec un montant moyen de 65 000 € par bibliothèque départementale concernée en 2016.

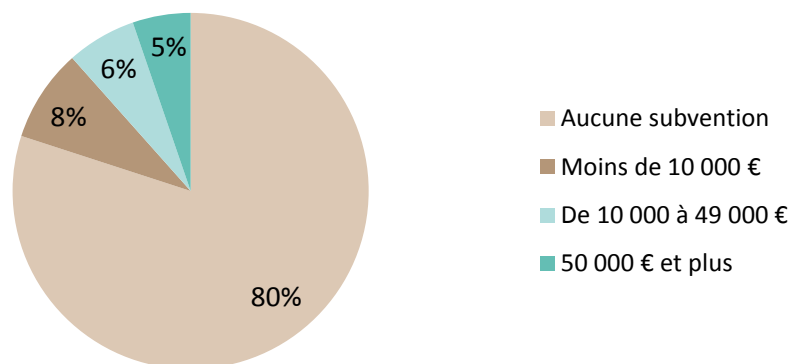
Dépenses moyennes par bibliothèque départementale en aides aux collections (en €)

Base : BD concernées



Ce montant moyen est en baisse depuis 2012. 5% des bibliothèques départementales continuent pourtant d'y consacrer plus de 50 000 €.

Répartition des bibliothèques départementales par montant des aides aux collections versées en 2016



3.4.5. Aides aux animations

Les animations et l'action culturelle des bibliothèques municipales et intercommunales peuvent également faire l'objet d'aides des départements. Le montant total de ces aides au niveau national a connu des variations importantes entre 2010 et 2016, mais semble plutôt à la hausse depuis 2014.

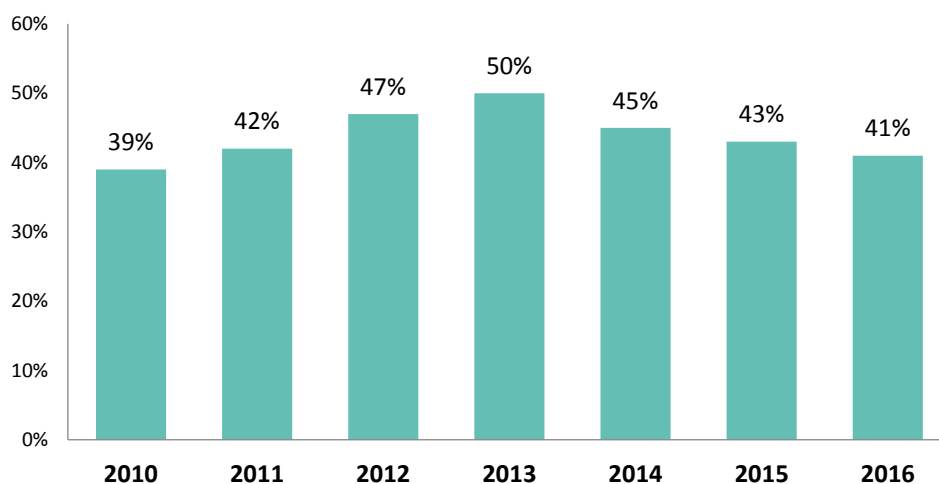
19 Montant des aides aux animations versées par les bibliothèques départementales (en €)

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 (*)

Cumul national	1 072 849	1 459 414	1 369 257	1 591 974	1 008 851	1 019 026	1 051 457
Evolution annuelle		36,0%	-6,2%	16,3%	-36,6%	1,0%	4,3%

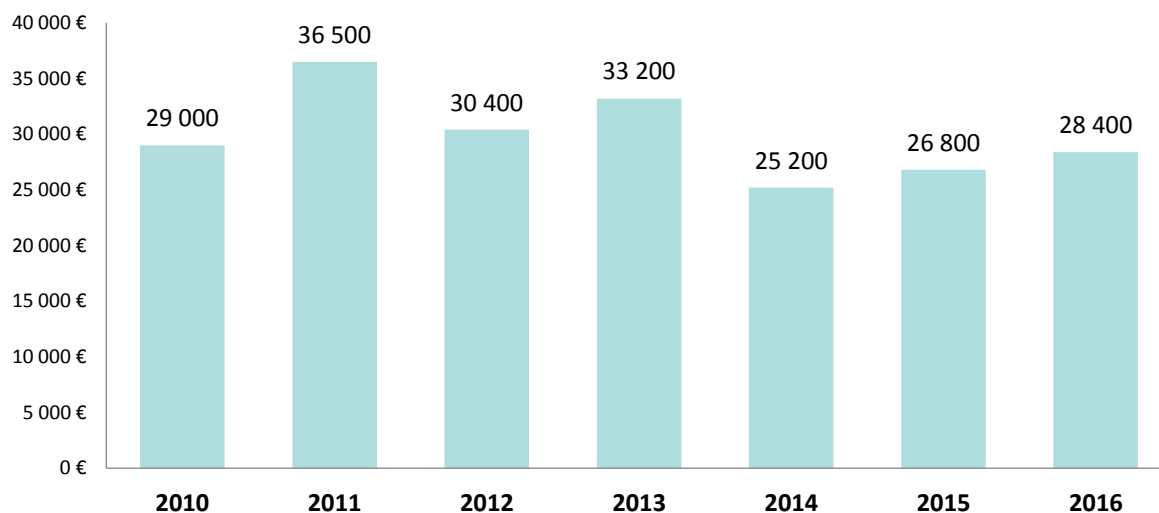
Cette évolution s'explique par le fait que la part des bibliothèques départementales concernées est à la baisse depuis 2013 après avoir connu une hausse entre 2010 et 2013, tandis que le montant moyen versé est revenu à la hausse pour les bibliothèques concernées.

Part des bibliothèques départementales versant des aides pour les animations



Dépenses moyennes des bibliothèques départementales en aides à l'animation (en €)

Base : BD concernées



3.4.6. Aides à la vie littéraire

Après une très forte augmentation en 2012, le montant global des aides à la vie littéraire diminue progressivement entre 2012 et 2016

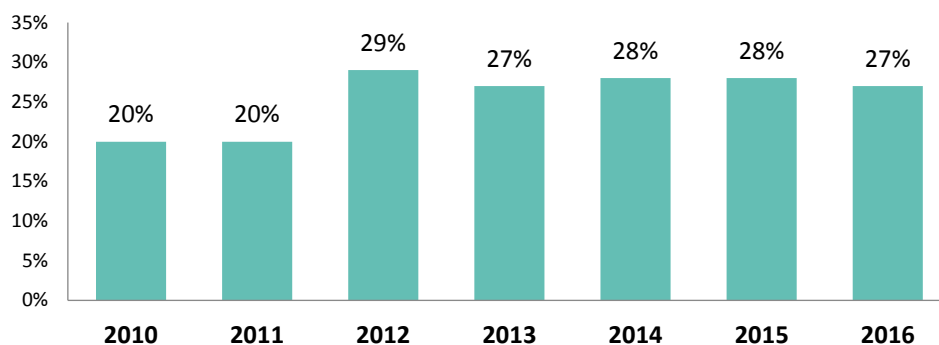
20 Montant des aides à la vie littéraire versées par bibliothèques départementales (en €)

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 (*)

Cumul national	1 495 000	1 497 000	2 144 000	1 978 000	1 832 000	1 693 000	1 594 000
Evolution annuelle		0,1%	43,2%	-7,7%	-7,4%	-7,6%	-4,9%

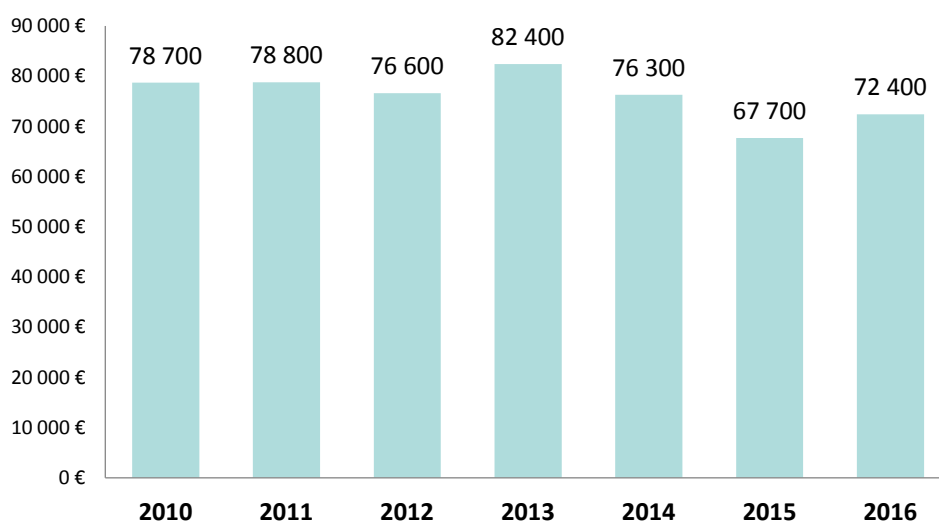
Elles concernent un nombre restreint mais stable de bibliothèques départementales.

Evolution de la part des bibliothèques départementales versant des aides pour la vie littéraire



Dépenses moyennes des bibliothèques départementales en subventions à la vie littéraire (en €)

Base : BD concernées



Si ces aides concernent une minorité de bibliothèques départementales (17 en 2010 et 22 en 2016), l'implication financière de ces établissements semble notable comparée à d'autres postes de subvention.

3.4.7. Tableau récapitulatif des aides versées

Les différents postes de subventions étant pris en compte de façon très variable selon la nature des dépenses et les départements, le tableau ci-dessous se veut une synthèse générale

	Nombre de BD concernées - 2010	Nombre de BD concernées - 2016	Dépense moyenne 2016 pour les BD concernées (en €)
Constructions	63	51	238 900
Aménagement	71	54	35 600
Informatisation	64	42	21 700
Collections	30	19	65 000
Animations	37	37	28 400
Emplois	36	28	35 200
Vie littéraire	19	22	72 400
Equipped multimédia et numérique ¹³	NC	18	20 300 ¹⁴
Autres types d'aides	14	20	23 600

Il s'agira de rester prudent quant à l'interprétation de la baisse des aides versées par les bibliothèques départementales. Loin d'un désinvestissement, notamment dans le cadre de la maîtrise des finances publiques, cette baisse peut refléter un changement de logique des services au réseau. Les bibliothèques départementales peuvent ainsi mettre en place des partenariats très actifs et mettre à disposition leur expertise, ce qui se traduira par une réelle amélioration du service public mais pas nécessairement par une hausse ou un maintien observables des aides versées. D'un versement d'aides direct, peut-être évolue-t-on vers un renforcement de l'ingénierie.

3.5. Les formations

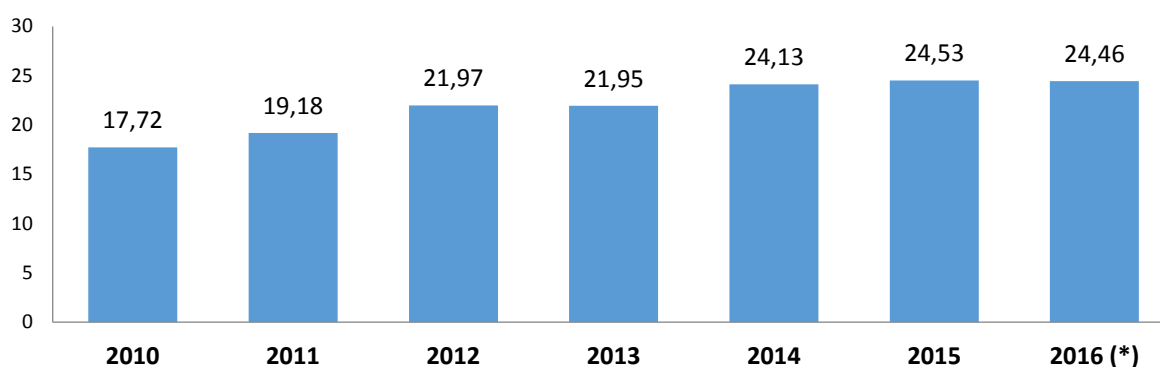
Les bibliothèques départementales occupent un rôle important dans la formation des 38 600 agents salariés et des 81 900 bénévoles qui assurent le fonctionnement et l'animation des bibliothèques municipales et intercommunales. Cette dimension est d'autant plus cruciale que les missions des bibliothèques s'élargissent, demandant le développement de nouvelles compétences.

L'augmentation depuis 2010 du nombre de stages proposés par bibliothèque départementale semble traduire le fait que cette activité occupe une place de plus en plus importante dans ces institutions. On peut donc souligner que la recommandation du rapport de l'Inspection générale des bibliothèques de faire de la formation des personnels du réseau une priorité pour toutes les bibliothèques départementales, a été bien entendue et concourt largement à améliorer la qualité des services rendus.

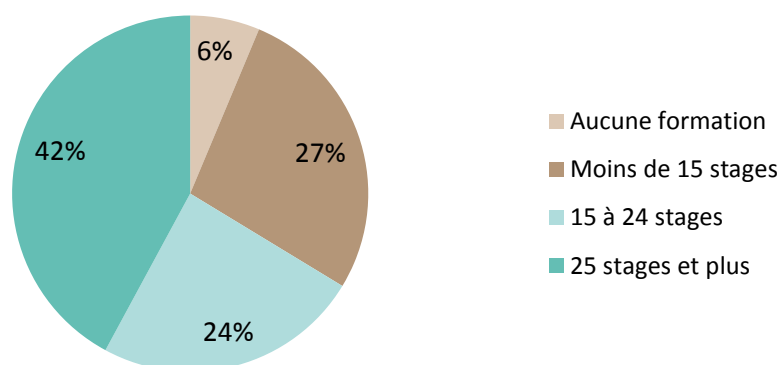
¹³ Les champs relatifs aux aides en matière d'équipement multimédia et numérique ont été ajoutés en 2015. Ils n'ont donc pas pu être étudiés complètement dans la présente synthèse.

¹⁴ Données non redressées, ajoutées à titre indicatif

Nombre moyen de stages proposés par bibliothèque départementale



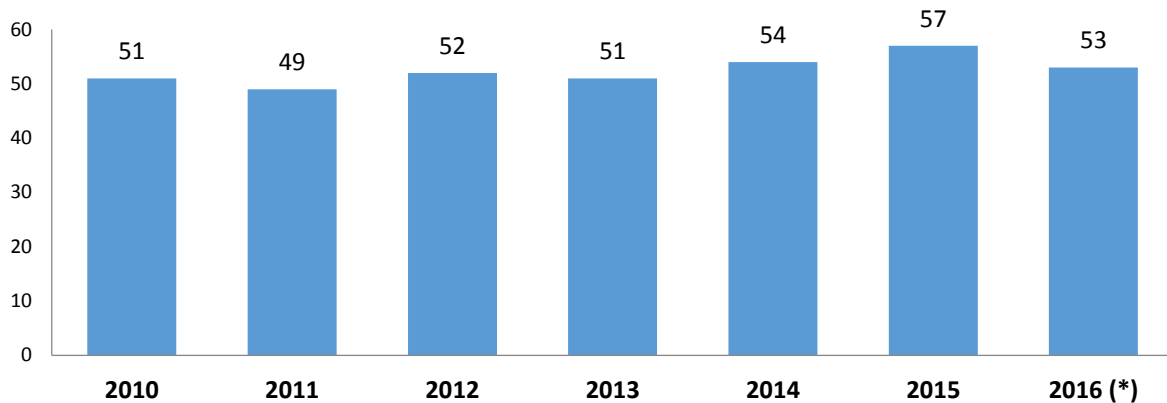
Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de stages proposés en 2016



La répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de stages proposés montre cependant que ce champ est inégalement investi : ainsi, six bibliothèques départementales ne proposent aucun stage tandis que 42 en proposent un nombre supérieur à la moyenne.

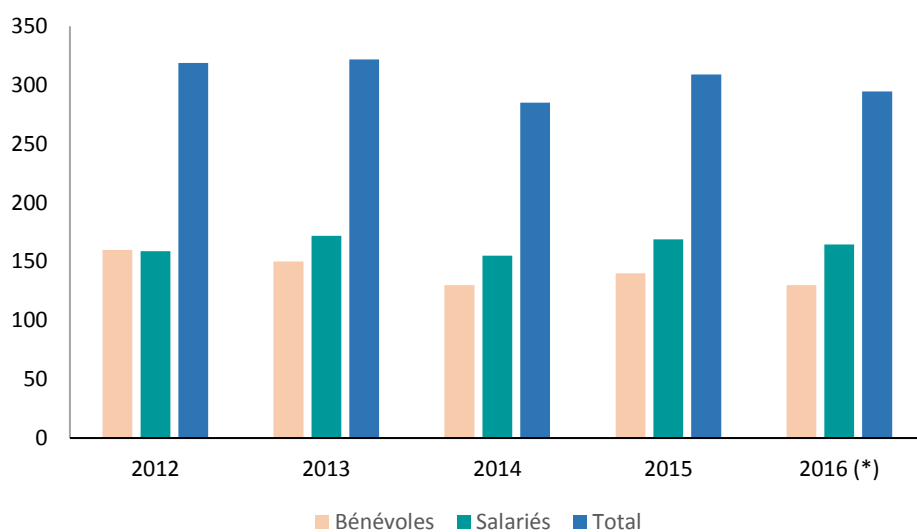
En revanche, le nombre moyen de journées de stage a diminué entre 2015 et 2016. Etant donné que le nombre de stages lui-même est resté stable, cela semble indiquer que les stages réalisés en 2016 sont globalement plus courts.

Nombre moyen de journées de stages proposées par les bibliothèques départementales



Le nombre moyen de participants salariés aux formations par département reste dans l'ensemble stable entre 2012 et 2016, tandis que le nombre moyen de participants bénévoles connaît une baisse sur la période considérée¹⁵.

Nombre moyen de participants aux formations organisées par les bibliothèques départementales



22 Nombre moyen de participants aux formations organisées par les bibliothèques départementales

	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Bénévoles	160	150	130	140	130
Salariés	159	172	155	169	165
Total	319	322	285	309	295

¹⁵ Les indicateurs ici présentés (champs H414 et H415 du rapport annuel) correspondent *stricto sensu* à un nombre de participations et non un nombre de personnes formées : ainsi, une personne ayant participé à trois stages est comptée trois fois.

4. Les publics jeunes

Afin de rendre compte de la diversité de l'action des bibliothèques départementales, plusieurs indicateurs sur leur action auprès des jeunes publics ont été ajoutés à cette synthèse.

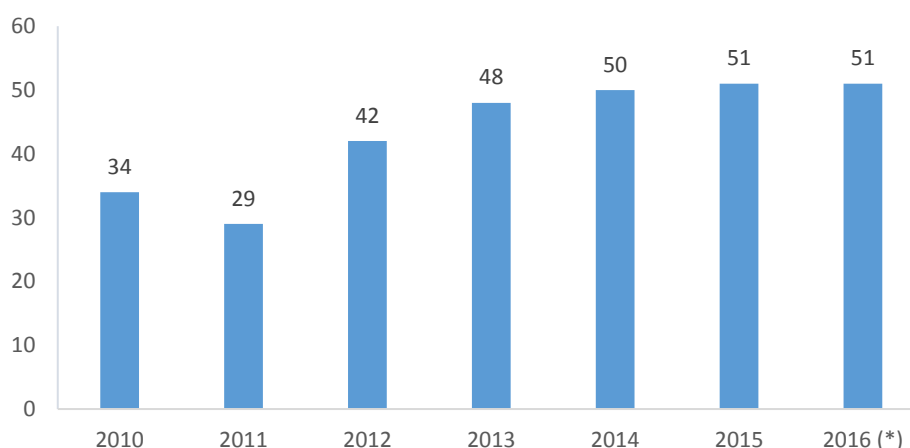
Il convient de souligner que l'estimation au niveau national de l'action culturelle réalisée par des BD pose des questions méthodologiques. En effet, les moyens et les modalités d'actions, qui résultent de choix organisationnels ou de spécificités territoriales, varient considérablement d'un établissement à l'autre. Il est alors nécessaire de constituer un corpus de questions suffisamment vaste pour prendre en compte cette diversité de situations tout en restant assez précis pour rester pertinent. Les partenariats constituent à ce titre une entrée intéressante : ils témoignent d'une action des bibliothèques départementales envers un public cible, que cette action soit réalisée en direct avec le public ou qu'elle soit proposée à d'autres acteurs.

Les autres types de partenariats, notamment ceux mis en place à destination de publics spécifiques, ne seront ici pas détaillés. Néanmoins, on pourra se référer à l'étude réalisée par le Crédoc sur *Lecture publique et publics empêchés* parue en janvier 2017 pour mesurer la forte implication des bibliothèques départementales dans ce domaine, se traduisant par la mise en place d'actions en direction de publics en situation de handicap, de publics en établissement de santé ou encore de publics sous main de justice, ainsi que par la prise en compte de cette problématique dans le travail de formation des personnels. Ainsi, 75 % des 38 bibliothèques départementales interrogées en 2016 dans le cadre de cette étude mettent en place au moins une action à destination des publics empêchés ; la moitié met en place des actions à destination des publics en situation de handicap, 40 % à destination des publics en établissement de santé et la moitié à destination des publics sous main de justice. Enfin, les deux tiers des BDP interrogées déclarent qu'une partie de leur personnel a été formée à mettre en place ce type d'actions.

4.1. Partenariats avec des structures de la petite enfance

Le fait que les Protections maternelles et infantiles (PMI) soient également gérées par les départements favorise le développement de partenariats structurants pour les territoires. Les Caisses d'allocations familiales (CAF) font également partie des partenaires naturels des bibliothèques départementales. Depuis 2009, le dispositif national Premières Pages accompagne la construction de projets partenariaux autour du livre en direction de la petite enfance : en 2018 ont été labellisés 41 territoires, dont 30 départements.

**Nombre de bibliothèques départementales partenaires
de structures de la petite enfance**

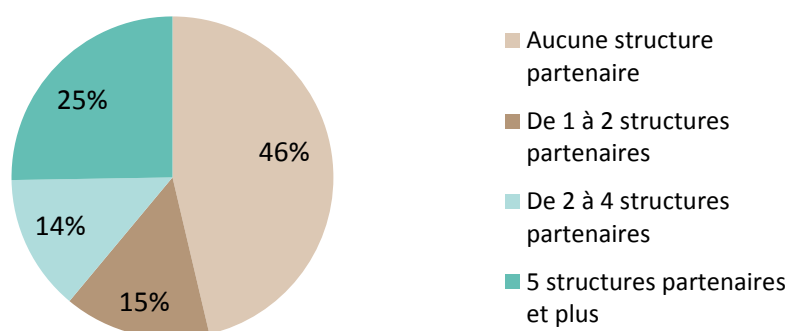


On constate ainsi que le nombre de bibliothèques départementales partenaires d'une structure de la petite enfance est passé de 34 à 51 entre 2010 et 2016, ce qui traduit un engagement plus fort dans ce domaine. Le nombre total de structures touchées a même doublé entre 2010 et 2013. Cependant, ce nombre décroît de façon très nette entre 2015 et 2016, ce qui pourrait être le signe d'un retrait de certains départements.

23 Structures de la petite enfance partenaires des bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Total national	300	370	370	660	820	870	700
Moyenne par BD	3	4	4	7	9	9	7

Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de structures de la petite enfance partenaires en 2016



4.2. Partenariats avec des écoles maternelles et primaires

D'une façon générale, l'éducation nationale constitue le premier partenaire des bibliothèques territoriales. Ainsi, 92% des bibliothèques municipales, quelle que soit la taille de la collectivité qu'elles desservent, sont partenaires d'écoles maternelles ou primaires.

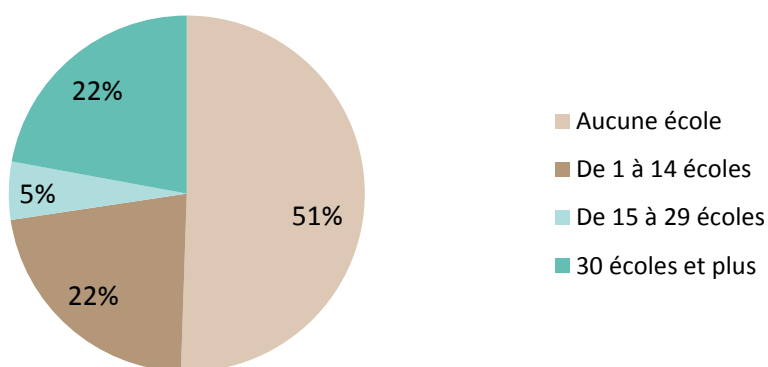
Ce partenariat n'est pas aussi systématique pour les bibliothèques départementales : environ la moitié d'entre elles n'a établi de partenariat avec aucune école en 2016. Cette proportion est stable depuis 2010 mais a augmenté entre 2013 et 2016.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Nombre de BD partenaires d'une école	44	44	44	40	45	45	47
Nombre moyen d'écoles partenaires	23	21	22	25	25	20	19

Nombre moyen d'enfants touchés par département	800	730	860	770	630	750	680
Nombre d'enfants touchés par école partenaire	34,6	35,1	38,1	31,3	25,1	35,2	36,2

Si le nombre moyen d'élèves concernés par département a baissé entre 2015 et 2016, ce chiffre est en augmentation lorsqu'il est rapporté au nombre d'écoles partenaires. Au total, 1 790 écoles et 64 900 élèves sont touchés par ces partenariats.

Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre d'écoles partenaires en 2016



4.3. Partenariats avec des collèges

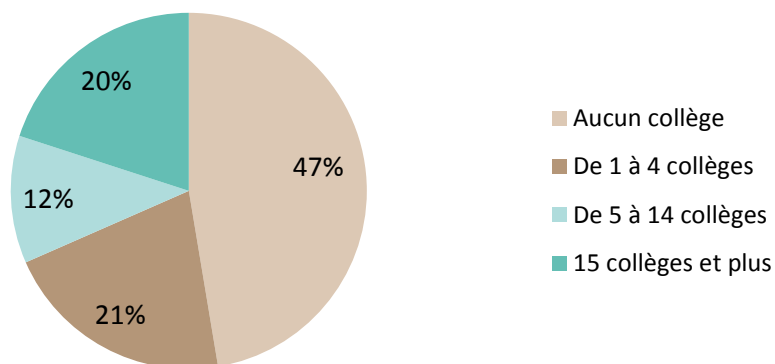
Les collèges, qui relèvent des conseils départementaux, constituent à ce titre des partenaires fréquents des bibliothèques départementales. Le nombre de bibliothèques départementales partenaires de collèges a ainsi augmenté entre 2010 et 2016, même si cette part est stable depuis 2014. En 2016, davantage de bibliothèques départementales sont en partenariat avec un ou plusieurs collèges qu'avec une ou plusieurs écoles. Les actions organisées prennent des formes diverses : il peut s'agir d'actions ciblées sur la lecture (prix littéraires décernés par des collégiens, par exemple), mais cela peut intégrer d'autres dimensions comme la création numérique : ainsi, la bibliothèque départementale de l'Hérault a mis en œuvre un projet de création de jeux vidéo avec des classes de collèges.

24 Partenariats des bibliothèques départementales avec des collèges

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Nombre de BD partenaires d'un collège	32	31	44	44	52	52	50
Nombre moyen de collèges partenaires	7	7	9	9	12	11	10

Ces partenariats peuvent parfois prendre une ampleur importante : ainsi, 20% des bibliothèques départementales sont partenaires de 15 collèges ou plus.

Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre de collèges partenaires en 2016



Au total, 960 collèges étaient concernés par ces partenariats en 2016, soit 13,5% des 7 900 collèges publics et privés français et 15,1% des 6 370 collèges des départements desservis.

Le nombre de collégiens touchés n'est collecté que depuis 2014, mais cet indicateur tend en moyenne à augmenter.

25 Population touchée par les partenariats avec les collèges

	2014	2015	2016 (*)
Nombre moyen de collégiens concernés	370	410	410
Nombre de collégiens concernés par structures	32,1	38,0	40,6

5. Les moyens

5.1. Les moyens financiers

5.1.1. Dépenses d'investissement (hors documents)

26 Evolution des dépenses d'investissements (hors documents) des bibliothèques départementales

	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	13 882 000	12 207 000	13 888 000	11 945 000	7 241 000
Moyenne par BD	144 600	127 200	144 700	124 400	76 200
Evolution annuelle		-12,1%	13,8%	-14,0%	-38,7%

Le passage de l'année 2015 à l'année 2016 semble marquer un décrochage important dans les dépenses d'investissements réalisées par les bibliothèques départementales. Cette situation semble préoccupante alors même que les inégalités territoriales d'accès à la lecture publique ont été soulignées dans un rapport de 2015 de l'Inspection générale des bibliothèques sur *L'équipement des communes et des groupements de communes en bibliothèques : lacunes et inégalités territoriales*. Or, cette inégalité se remarque particulièrement en zones rurales.

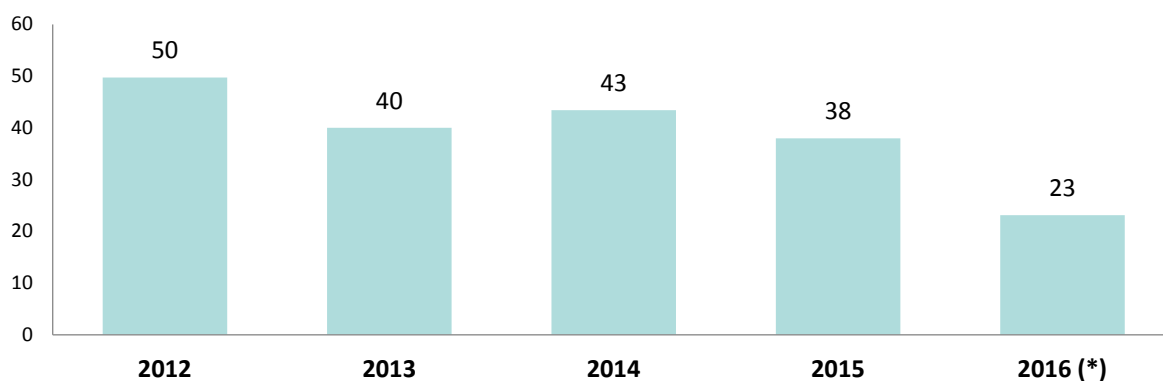
La diminution de la dépense d'investissement des bibliothèques départementales est également à rapprocher du fait que les constructions de bibliothèques départementales – bâtiments principaux ou annexes – ont été très peu nombreuses durant la période considérée. Il convient cependant de noter plusieurs réalisations notables, comme la construction de la bibliothèque de la Vallée de Villé, antenne ouverte au public de la bibliothèque départementale du Bas-Rhin, ou le réaménagement des locaux de la médiathèque départementale de Seine-et-Marne.

Cependant, les dépenses d'investissements étant très liées aux projets mis en œuvre par les départements, elles peuvent concerner ponctuellement des montants élevés. Ainsi, 36 bibliothèques départementales ont vu leurs dépenses d'investissement augmenter de 2013 à 2016, pour une augmentation moyenne de 205%.

27 Répartition des BD selon l'évolution de leurs dépenses d'investissement entre 2013 et 2016

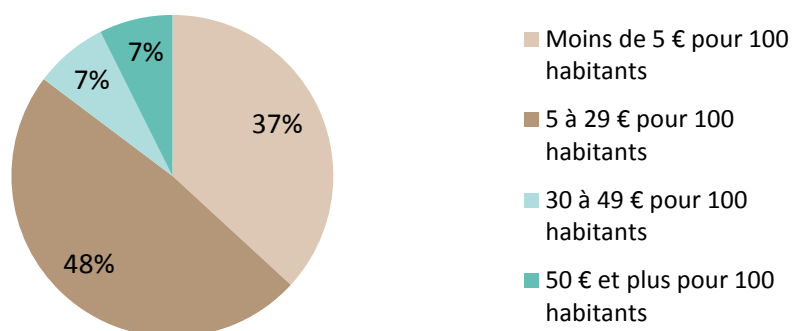
	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse des dépenses d'investissement	59	-79%
Stabilité des dépenses d'investissement (+/- 2%)	0	
Augmentation des dépenses d'investissement	36	205%
Total	95	-40%

Dépenses d'investissement en euros pour 100 habitants



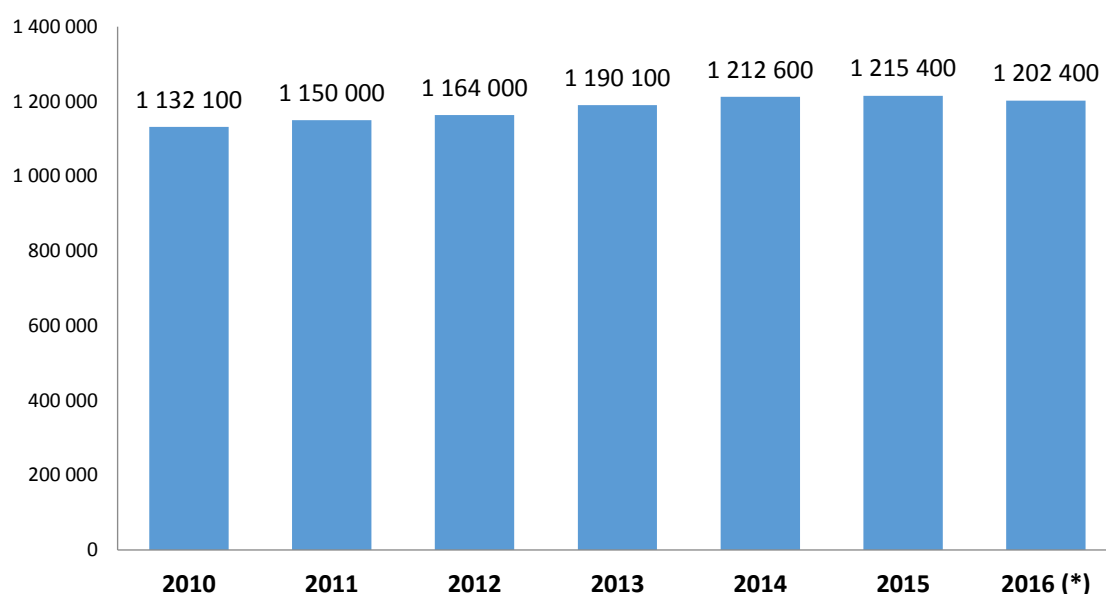
La baisse est encore plus marquée quand on la met en regard de la population desservie, mais elle est également à mettre en regard avec l'augmentation de ce deuxième indicateur, qui amplifie mécaniquement la diminution déjà constatée.

Répartition des bibliothèques départementales selon leurs dépenses d'investissement pour 100 habitants en 2016



5.1.2. Dépenses de personnel

Evolution des dépenses de personnel moyennes par bibliothèque départementale (en €)



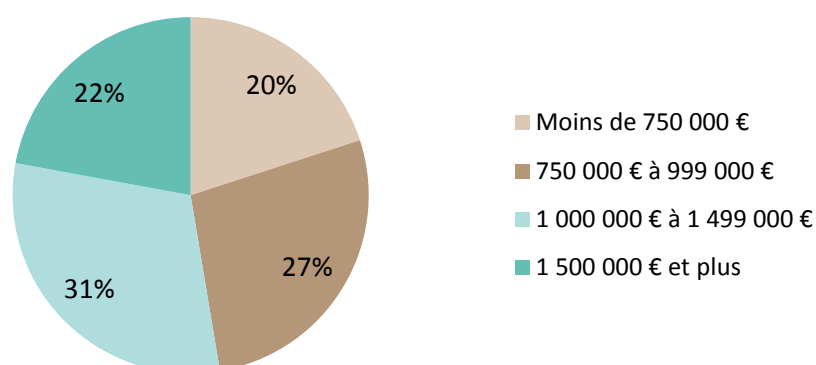
Malgré un décrochage entre 2015 et 2016, la tendance sur les dépenses de personnel (salaire et formation des personnels des bibliothèques départementales) semble globalement à la hausse. Les futures enquêtes permettront de voir si la baisse constatée entre 2015 et 2016 constitue l'amorce d'une nouvelle tendance de fond ou un phénomène ponctuel. Il faut cependant tenir compte de l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT) qui, à nombre d'agent et catégories constants, tend à faire augmenter la masse salariale au fur et à mesure que le personnel acquiert de l'ancienneté.

28 Evolution des dépenses de personnel des bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	108 679 000	110 404 000	111 741 000	114 247 000	116 406 000	116 680 000	114 224 000
Moyenne par BDP	1 132 100	1 150 000	1 164 000	1 190 100	1 212 600	1 215 400	1 202 400
Evolution annuelle		1,6%	1,2%	2,2%	1,9%	0,2%	-1,1%

Le nombre d'emplois – et donc les dépenses salariales – constitue l'un des facteurs majeurs de disparités entre les bibliothèques départementales. La dépense consacrée peut donc facilement doubler ou tripler selon les départements.

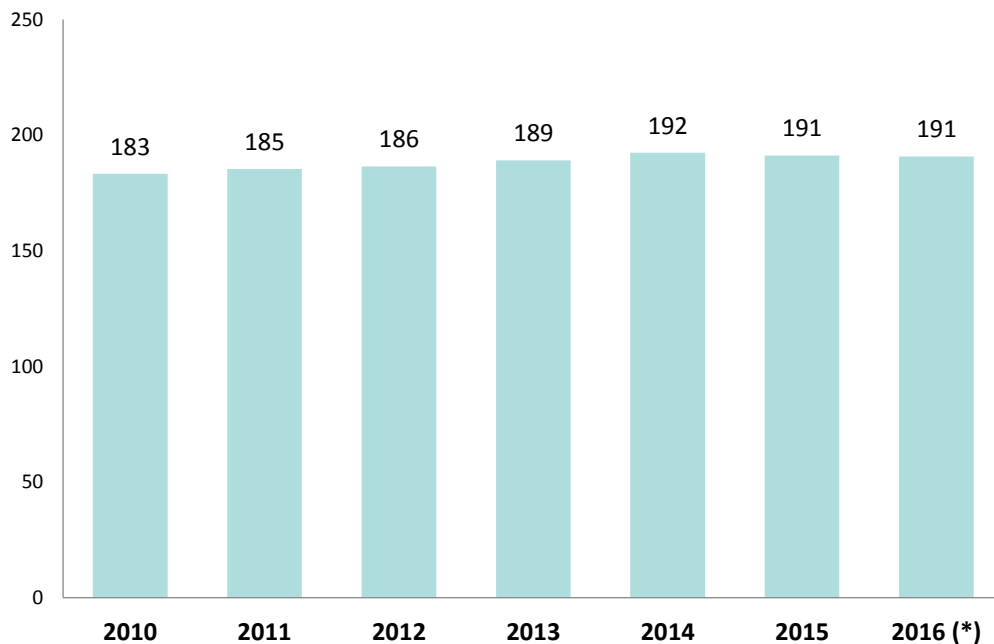
Répartition des bibliothèques départementales selon leurs dépenses de personnel en 2016



Si on se réfère au nombre total d'habitants du département, que cette population soit couverte par la bibliothèque départementale ou non, la tendance est similaire, avec une augmentation puis une stabilisation durant la période considérée.

Dépenses de personnels des bibliothèques départementales en €/100 habitants

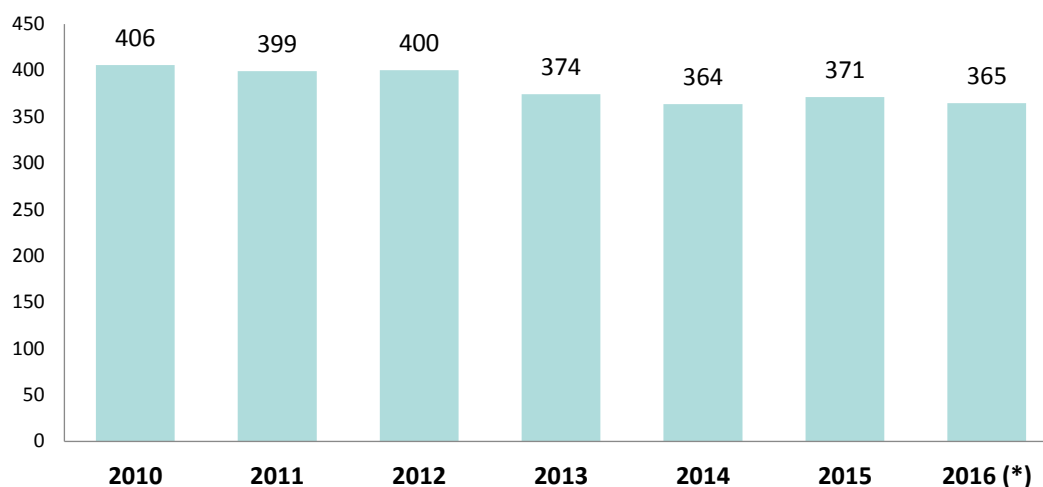
Base : population des départements disposants d'une BD



Cependant, si on prend comme valeur de référence la population desservie par la bibliothèque départementale, cette dépense par habitants diminue. Il convient de rappeler à ce stade que la population desservie augmente sur la période considérée, ce qui baisse mécaniquement ces ratios. Cependant, cela pourrait traduire le fait que les moyens mis en œuvre ne semblent pas suivre complètement l'évolution des missions des bibliothèques départementales.

Dépenses de personnels des bibliothèques départementales en €/100 habitants

Base : population desservie par une BD



Enfin, si la tendance générale depuis 2010 est à la hausse sur cet indicateur, il faut cependant souligner que 35 bibliothèques départementales ont vu leurs dépenses de personnels diminuer sur la période considérée. Ce chiffre a en revanche augmenté pour 48 d'entre elles et est resté stable pour 12 établissements.

29 Répartitions des BD selon l'évolution de leurs dépenses de personnels entre 2013 et 2016

	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse des dépenses de personnels	35	-8%
Stabilité des dépenses de personnel	12	0%
Augmentation des dépenses de personnels	48	7%
Total	95	1%

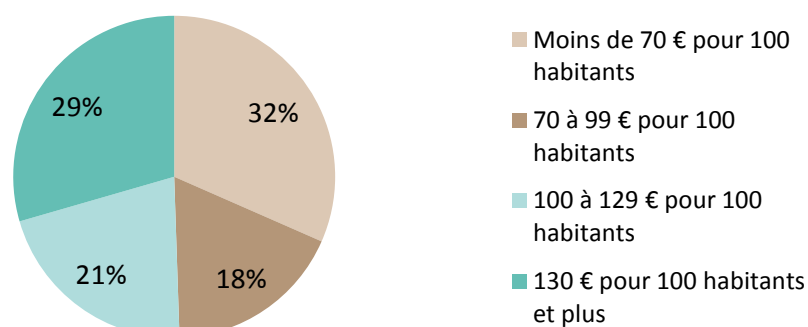
5.1.3. Dépenses documentaires

Après une baisse continue 2010 à 2013, les dépenses documentaires moyennes des bibliothèques départementales ont connu une hausse en 2014 avant de retomber en 2016 sous leur niveau de 2012.

30 Evolution des dépenses documentaires des bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	28 442 000	27 908 000	26 867 000	26 209 000	27 532 000	26 776 000	25 427 000
Moyenne par BDP	296 300	290 700	279 900	273 000	286 800	278 900	267 700
Evolution annuelle		-1,9%	-3,7%	-2,4%	5,0%	-2,7%	-4,0%

Répartition des bibliothèques départementales selon leurs dépenses documentaires pour 100 habitants desservis en 2016



Cependant, si l'on distingue au sein de cet indicateur les documents physiques et les documents numériques, on constate que les dépenses moyennes consacrées aux ressources numériques prennent de l'ampleur, passant de 5 600 € en 2010 à 26 000 € en 2016.

31 Evolution des dépenses documentaires moyennes des bibliothèques départementales (en €)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Documents physiques	290 674	284 348	271 901	259 661	268 915	259 399	241 627
Documents numériques	5 597	6 358	7 969	13 352	17 877	19 514	26 026
Total	296 272	290 706	279 869	273 013	286 792	278 912	267 653
Part des documents numériques dans les dépenses documentaires	1,9%	2,2%	2,8%	4,9%	6,2%	7,0%	9,7%

La part des documents numériques dans les dépenses documentaires est donc passée de 2% en 2010 à près de 10 % en 2016.

Par ailleurs, cette baisse concerne une petite moitié des bibliothèques départementales entre 2013 et 2016 : la majorité d'entre elles voient une stabilité ou une augmentation de leurs dépenses documentaires sur la période 2013-2016.

32 Répartition des BD selon l'évolution de leurs dépenses documentaires entre 2013 et 2016

	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse des dépenses documentaires	41	-19%
Stabilité des dépenses documentaires (+/- 2%)	10	0%
Augmentation des dépenses documentaires	44	18%
Total	95	-2%

5.2. Les moyens humains

Malgré la hausse et la stabilisation des dépenses de personnels, les effectifs ont tendance à être à la baisse sur la période considérée : le nombre moyen d'agents par bibliothèque départementale

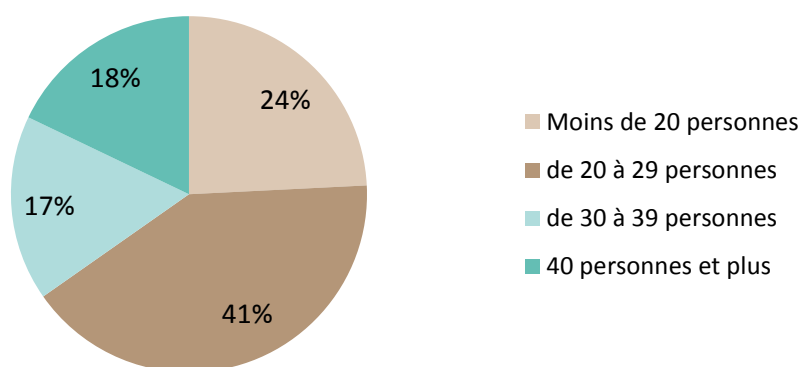
diminue de 1,3 sur l'ensemble de la période considérée, avec une moyenne de 30,7 agents par bibliothèque départementale en 2010 et une moyenne de 29,4 en 2016.

33 Evolution du nombre d'agents en bibliothèque départementale

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	2 950	2 960	2 940	2 920	2 890	2 870	2 790
Moyenne par BD	30,7	30,8	30,6	30,4	30,1	29,9	29,4
Evolution annuelle		0,4%	-0,7%	-0,8%	-0,9%	-0,8%	-1,6%

Cela aboutit en 2016 à des équipes de taille variable selon les départements.

Répartition des bibliothèques départementales par nombre d'agents en 2016



34 Répartition des bibliothèques départementales selon l'évolution du nombre d'agents (2013-2016)

	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse du nombre d'agents	50	-9%
Stabilité du nombre d'agents (+/- 2%)	22	0%
Augmentation du nombre d'agents	23	8%
Total	95	-4%

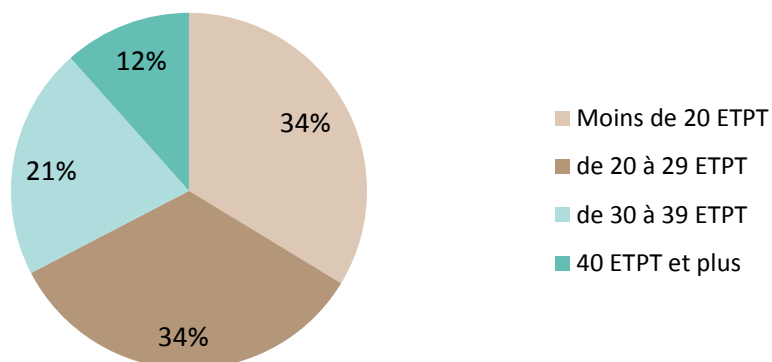
Cette baisse se traduit également par l'évolution du nombre moyen d'ETPT par bibliothèque départementale, qui diminue de 1,3 sur l'ensemble de la période.

35 Evolution du nombre d'ETPT en bibliothèques départementales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Cumul national	2 750	2 750	2 740	2 740	2 720	2 710	2 650
Moyenne par BDP	28,7	28,6	28,6	28,5	28,4	28,2	27,9
Evolution annuelle		-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,5%	-0,5%	-1,0%

La traduction des effectifs en nombre d'ETPT fait apparaître une répartition entre établissements plus contrastée.

Répartition des bibliothèques départementales par nombre d'ETPT en 2016



Au total, 46 bibliothèques départementales, soit près de la moitié d'entre elles, ont vu leurs effectifs en équivalents temps plein diminuer entre 2013 et 2016, pour une baisse moyenne de 8%. 23 établissements ont vu leurs effectifs en ETPT augmenter entre 2013 et 2016. Enfin, les effectifs en ETPT sont restés stables durant cette période pour 26 bibliothèques départementales.

36 Répartition des bibliothèques départementales selon l'évolution du nombre d'ETPT (2013-2016)

	Nombre de BD concernées	Taux d'évolution
Baisse du nombre d'ETPT	46	-8%
Stabilité du nombre d'ETPT (+/- 2%)	26	0%
Augmentation du nombre d'ETPT	23	7%
Total	95	-2%

Or, comme indiqué à la partie précédente, les dépenses moyennes de personnels augmentent sur la période considérée. L'évolution de la répartition des ETPT par filière semble en effet indiquer que la baisse se situe principalement au sein des personnels de catégorie C (de filière culturelle ou d'autres filières), tandis que le nombre moyen d'ETPT issus de la fonction publique hors filières culturelle a plutôt augmenté pour les catégories A et B. L'augmentation du nombre d'ETPT de catégorie A et B d'autres filières de la fonction publique pourrait traduire une diversification des profils des agents des bibliothèques départementales.

37 Nombre d'ETPT moyens en bibliothèque départementale

	2010	2013	2016 (*)
ETP Conservateurs	1,21	1,12	1,10
ETP Bibliothécaires	2,87	2,73	2,75
ETP Assistants territoriaux de conservation	7,91	7,98	7,96

ETP Adjoints du patrimoine	6,53	6,29	5,70
ETP Autres filières catégorie A	0,65	0,73	0,90
ETP Autres filières catégorie B	1,43	1,67	1,92
ETP Autres filières catégorie C	6,14	5,84	5,78
ETP Non titulaires	1,38	1,98	1,46

Les indicateurs concernant le personnel dessinent évidemment une situation générale. Les contextes, les politiques et les choix relatifs à chaque bibliothèque départementale déterminent pour chacune d'entre elles une situation différente. Ainsi l'analyse peut être affinée grâce à un indicateur relatif, le nombre d'agents et le nombre d'ETPT pour 100 000 habitants desservis.

38 Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre d'agents pour 100 000 habitants

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Moins de 5 agents pour 100 000 habitants desservis	4	5	6	9	10	11	9
De 5 à 9.9 agents pour 100 000 habitants desservis	29	29	29	29	27	26	35
De 10 à 14.9 agents pour 100 000 habitants desservis	31	31	31	31	37	37	30
15 agents ou plus pour 100 000 habitants desservis	32	31	30	27	22	22	21
Total	96	96	96	96	96	96	95

(*) hors BD78

De 2010 à 2016, une tendance générale semble se dégager. D'une part on observe l'augmentation du nombre de bibliothèques départementales mettant à disposition moins de 5 agents pour 100 000 habitants desservis et du nombre de bibliothèques départementales mettant à disposition de 5 à 9 agents pour 100 000 habitants desservis. D'autre part on observe une relative stabilité du nombre de bibliothèques départementales comptant de 10 à 14 agents pour 100 000 habitants desservis et une baisse certaine du nombre de bibliothèques départementales comptant 15 agents ou plus pour 100 000 habitants desservis. Ces observations semblent traduire une tendance à la baisse du nombre d'agents par habitants desservis, qui peut sans doute s'interpréter par des choix de ressources humaines privilégiant une reconfiguration de l'exécution vers l'expertise.

On remarquera néanmoins que cette tendance, si elle bien sensible sur la période 2010-2016, semble un peu différente sur la période 2013-2016. On observe ainsi une relative stabilité des extrêmes (moins de 5 agents pour 100 000 habitants desservis et 15 agents ou plus pour 100 000 habitants desservis) tandis que la reconfiguration semble se concentrer sur les valeurs intermédiaires, autour du point de bascule de 10 agents pour 100 000 habitants desservis.

Ces constats s'appliquent du reste lorsque l'on prend en compte le nombre d'ETPT pour 100 000 habitants desservis.

39 Répartition des bibliothèques départementales selon le nombre d'ETPT pour 100 000 habitants desservis

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (*)
Moins de 5 ETPT pour 100 000 habitants desservis	5	6	7	10	10	11	9
De 5 à 9.9 ETPT pour 100 000 habitants desservis	30	33	32	32	31	31	37
De 10 à 14.9 ETPT pour 100 000 habitants desservis	36	30	30	28	37	35	31
15 ETPT ou plus pour 100 000 habitants desservis	25	27	27	26	18	19	18
Total	96	96	96	96	96	96	95

(*) hors
BD78

6. Méthodologie

Suite aux travaux analysant l'ensemble des 96 bibliothèques départementales entre 2010 et 2013, cette synthèse décrit l'activité entre 2014 et 2016. Lors de cette période, 93 % des BD ont en moyenne répondu chaque année à l'enquête (soit 3 points de plus que la période 2010-2013). 82 % d'entre elles ont même répondu à la totalité des 3 enquêtes de la période analysée. Plus spécifiquement, l'activité 2016 a été renseignée par 97% des BP.

Ces taux de réponse permettent, par des techniques statistiques adaptées (décrites ci-après), d'estimer les réponses pour les BDP n'ayant pas répondu et ainsi dresser un panorama de l'ensemble des 96 bibliothèques départementales de prêt.

Niveau de réponse lors des interrogations de 2014 à 2016

	Nombre de réponses	Taux de réponse	Nombre de réponses lors des 3 interrogations	Nombre de BDP
Interrogation 2014	82	85 %	Aucune	1
Interrogation 2015	92	96 %	1 réponse	2
Interrogation 2016	93	97 %	2 réponses	14
			3 réponses	79

Cependant, répondre à l'enquête ne signifie pas toujours avoir répondu à l'ensemble du questionnaire. Il convient donc d'ajouter aux « non réponses totales » quelques cas de « non réponses partielles ». Ainsi, afin de disposer de données sur la totalité des 96 BD, la démarche suivante a été mise en œuvre pour chacun des indicateurs traités et chacune des années :

1. **Vérification de la cohérence interne** du questionnaire, avec la mise en cohérence des questions binaires (oui / non) et de la variable quantité liée, des contrôles de totaux ou la recherche et le traitement des valeurs aberrantes.
2. Estimation des valeurs manquantes de 2014 ou 2015 par la **valeur moyenne de l'année antérieure et postérieure**.
3. Pour les réponses inconnues à ce stade, estimation des valeurs manquantes par **interpolation linéaire** pour les cas avec une tendance manifestement linéaire.
4. Pour les réponses inconnues à ce stade, estimation des valeurs manquantes pour 2016 par **application du taux annuel moyen d'évolution observé individuellement entre 2010/2011 et 2014/2015** (logique longitudinale)
5. Pour les réponses inconnues à ce stade, estimation des valeurs manquantes par **application des taux médians d'évolution annuelle** observés pour les autres BD (logique transversale)
6. Recherche et correction des trop fortes variations annuelles par **application des taux médians d'évolution annuelle** observés pour les autres BD (logique transversale)

En moyenne pour les trois années analysées et sur l'ensemble des 47 indicateurs traités, il a été nécessaire d'imputer une réponse pour 12 BD, 7 en raison d'une absence totale de réponse à l'enquête, 5 suite à une réponse au questionnaire mais pas spécifiquement à l'indicateur pris en compte.

Nombre moyen de BD ayant nécessité une estimation suite à une non réponse

	Non réponse totale	Non réponse partielle	Cumul
Interrogation 2014	14	4,7	18,7
Interrogation 2015	4	5,3	9,3
Interrogation 2016	3	4,9	7,9
Moyenne des 3 années	7	5,0	12,0

La correction des non réponses ainsi que les contrôles de cohérence ont en moyenne réduit de 2.5% les volumes indiqués (-4.5% en 2014, -3.2% en 2015 et +0.1% en 2016).

En raison de sa situation particulière, le département des Yvelines n'a pas été pris en compte pour l'analyse de 2016.

Les BD desservant des territoires plus ou moins denses, il convient régulièrement de compléter l'analyse des volumes par des mesures relatives à la population. Plusieurs mesures peuvent être envisagées : la population totale du département, la population des communes de moins de 10 000 habitants (champ habituel d'intervention des BD), la population couverte selon les réponses de chaque BD (champ I118 du questionnaire, 15% de non réponse ayant nécessité une phase d'imputation) et enfin les populations des seules bibliothèques partenaires des BD (connue en 2016 pour 75 BDP et estimée pour 21).

<i>Données arrondies</i>	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population totale	59 287 000	59 556 000	59 937 000	60 428 000	60 502 000	61 036 000	59 871 000
Population des communes de moins de 10 000 hab	31 862 000	32 104 000	32 345 000	32 486 000	32 629 000	32 799 000	32 346 000
Population couverte selon la BDP	26 783 000	27 645 000	27 904 000	30 511 000	32 001 000	31 432 000	31 325 000
Estimation population des UA partenaires des BDP					25 072 000	26 572 000	26 629 000

Ce rapport retient principalement la population couverte selon les BD

